



**HAL**  
open science

## Ce que fait la situation de gestion aux dispositifs : le cas des dispositifs publics de gestion des épidémies animales

François Charrier, Marc Barbier, Nathalie Raulet-Croset

### ► To cite this version:

François Charrier, Marc Barbier, Nathalie Raulet-Croset. Ce que fait la situation de gestion aux dispositifs : le cas des dispositifs publics de gestion des épidémies animales. *M@n@gement*, 2024, 27 (2), pp.80-102. 10.37725/mgmt.2024.7930 . hal-04608194

**HAL Id: hal-04608194**

<https://hal.inrae.fr/hal-04608194>

Submitted on 11 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## **Ce que fait la situation de gestion aux dispositifs : le cas des dispositifs publics de gestion des épidémies animales**

**François Charrier** (auteur correspondant)

Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (LISIS), INRAE – Université Gustave Eiffel  
5, boulevard Descartes, Champs-sur-Marne, 77454 Marne-la-Vallée, France  
[francois.charrier@inrae.fr](mailto:francois.charrier@inrae.fr)

**Marc Barbier**

Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (LISIS), INRAE – Université Gustave Eiffel  
5, boulevard Descartes, Champs-sur-Marne, 77454 Marne-la-Vallée, France

**Nathalie Raulet-Croset**

IAE Paris Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne  
8 bis, rue de la Croix-Jarry, 75013 Paris

**Résumé :** Dans un contexte d'évolution de la gouvernance sanitaire en France, cet article déploie une réflexion sur la dynamique des dispositifs publics de gestion des épidémies animales dans les secteurs de l'élevage, porteuses d'incertitudes et souvent de crises de gouvernance (« vache folle », « grippe aviaire », fièvre aphteuse...). Dans ces situations complexes, interorganisationnelles, marquées par l'incertitude et par des temporalités resserrées de gestion, l'activité organisatrice et managériale est permanente, et l'enjeu est de caractériser et comprendre la dynamique des dispositifs de gestion mis en œuvre.

Afin de réaliser une cartographie fine et dynamique des dispositifs, les auteurs s'appuient, d'une part, sur le cadre théorique de l'« analyse dispositionnelle » développé par des relectures récentes de la notion de dispositif de Michel Foucault. D'autre part, ils ancrent cette analyse dans la perspective, micro et située, du *day to day administering*, en mobilisant la notion de situation de gestion de Jacques Girin. Ils font ainsi l'hypothèse que la situation de gestion est un site de recombinaison intense des dispositifs, et qu'elle offre un cadre d'interprétation de leur dynamique. La méthodologie repose sur une analyse longitudinale et comparée de trois situations de gestion de maladies animales sur un territoire spécifique (une crise sanitaire, la réémergence d'une maladie et une situation de maladie endémique).

L'analyse révèle une architecture de dispositifs sanitaires dont les articulations changent avec l'évolution de la situation de gestion. Trois modalités de recombinaison sont identifiées, fondées sur le mécanisme de problématisation et la participation des acteurs. L'article montre l'articulation complexe entre l'évolution de la situation et la dynamique des dispositifs, et produit des pistes de réflexion pour construire une gouvernance plus robuste des problèmes publics de santé animale, articulant posture situationnelle et posture planificatrice.

**Mots-clés :** dispositifs de gestion, situation de gestion, analyse dispositionnelle, gestion publique, santé animale, étude longitudinale, gouvernance sanitaire

**Citation :** pour citer cet article, utiliser la référence officielle indexée ► Charrier, F., Barbier, M., & Raulet-Croset, N. (2024). How management situations change dispositives: Public management in the case of animal epidemics, *M@n@gement*, 27(2), 80–102. <https://doi.org/10.37725/mgmt.2024.7930>

*Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont accepté de répondre à nos interviews, et particulièrement les agents des DDCSPP et DRAAF de Corse, qui nous ont permis d'assister aux différentes réunions concernant les trois situations sanitaires étudiées. Ce travail a été financé par le projet PACMAN du métaprogramme GISA (Gestion intégrée de la santé animale) d'INRAE.*

## Introduction

Dans le questionnement sur la stabilité ou l'instabilité de l'ordre organisationnel qui marque fondamentalement les recherches en management, l'organisation et l'interorganisation sont constamment le lieu d'activités d'*organizing* et sont donc radicalement « impermanentes » (Weick, 1979 ; Weick, 2009). Pour autant, il existe des dispositifs au sens de Foucault (1994) pour cadrer ces activités organisatrices. Nous proposons d'approfondir une face encore peu explorée de l'usage de la notion de dispositif de gestion, en nous situant à l'échelle de leur mode d'existence au quotidien, dans l'action en train de se faire. Une telle perspective de l'analyse des dispositifs, micro et située, s'inscrit dans un courant foucauldien tardif (Rabinow, 2003 ; Collier, 2009) et est alors considérée comme un enjeu contemporain de l'analyse des dispositifs (Raffnsøe *et al.*, 2016). De plus, elle nous paraît particulièrement appropriée dans le cas de problématiques de gestion complexes, parce que les situations évoluent constamment et que l'adaptation des dispositifs devient un enjeu majeur.

La notion de dispositif est souvent utilisée pour désigner une forme de structure sociomatérielle stable qui impacte les rapports entre individus et les collectifs dans les organisations (Moisdon, 1997 ; Aggeri & Labatut, 2014 ; Ragainne *et al.*, 2014 ; Le Breton & Aggeri, 2018). Toutefois, dès lors que l'on se positionne à l'échelle de l'action en train de se faire, à l'aune du *practice turn* et des études de l'*organizing*, la question de la stabilité du dispositif se pose, puisque l'*organizing* émerge aussi de la situation. Dans cette perspective, la nature du dispositif, à savoir sa morphologie, son objectif stratégique (Dumez, 2009 ; Aggeri, 2017), ne paraît plus d'un accès aussi évident, puisqu'elle est potentiellement changeante.

Dans le sillage de Michel Foucault, qui a surtout posé cette notion de dispositif comme une méthode pour tracer la manière complexe dont s'agencent « du dit et du non-dit », des humains et du non-humain, des artefacts matériels et symboliques, l'analyse dispositionnelle (Raffnsøe, 2008) propose de produire une cartographie des éléments hétérogènes qui constituent le dispositif, et permet d'approfondir l'analyse de sa morphologie. Toutefois, adopter une perspective cartographique pourrait conduire à une vision trop statique du dispositif. Face à cette difficulté, plusieurs auteurs ont mis en avant l'importance du caractère dynamique de l'analyse dispositionnelle, en particulier sous l'angle des interactions entre les éléments constitutifs du dispositif (Collier, 2009 ; Villadsen, 2021). Suivant cette perspective où les dispositifs changent de forme, nous introduisons et examinons la notion de situation de gestion (Girin, 1990 ; traduction en anglais Girin, 2011) comme un « site of problematization » (Collier, 2009), et donc comme le « lieu » de recombinaison des dispositifs.

Pour approfondir cette perspective, l'analyse empirique que nous proposons porte sur un objet peu habituel en management : les situations de gestion de problèmes sanitaires causés par des maladies animales à fort impact sanitaire et économique (fièvre aphteuse, fièvre catarrhale ovine, pestes porcines, tuberculose bovine, etc.). Ces situations, particulièrement complexes, sont souvent constituées de problèmes qualifiés de mal structurés, voire « pernicieux » (Rittel & Weber, 1973), car ils échappent aux organisations et aux cadres de gestion préétablis pour les gérer, occasionnant ainsi des crises de gouvernance. Placées sous le contrôle de l'autorité sanitaire gouvernementale, la maîtrise et la mise en gestion de telles situations requièrent des dispositifs de gestion multiacteurs (services de l'État, vétérinaires, éleveurs, laboratoires...). Leur prise en charge s'inscrit en France dans le domaine régalien de la gestion du sanitaire, historiquement construit sur une verticalité et un interventionnisme fort de l'État, mais qui est aujourd'hui remis en question par une « nouvelle Gouvernance du sanitaire » (Gueriaux *et al.*, 2012), certes encore tâtonnante dans l'opérationnalisation d'une

gestion plus distribuée entre divers acteurs des territoires de santé. L'analyse dispositionnelle à l'échelle des situations de gestion sanitaires peut alors contribuer à mieux concevoir et faire évoluer les dispositifs de gestion des épidémies animales et, plus largement, apporter des pistes de réflexion pour cette opérationnalisation multiacteurs.

Nous développerons notre raisonnement en cinq parties. En premier lieu, nous présentons une revue de littérature problématisée sur l'analyse dispositionnelle, qui fait ressortir l'importance de l'exercice de cartographie des dispositifs et d'élicitation de leur morphologie (1). Nous présentons ensuite la déclinaison de notre questionnement sur le terrain de la gouvernance sanitaire animale, ainsi que notre méthodologie par étude de cas longitudinale, portant sur trois situations sanitaires en Corse examinées entre 2012 et 2017 (2). Nos résultats sont présentés ensuite en deux sections. Une première, sous forme narrative, décrit l'activité gestionnaire au plus près de l'évolution des situations et fait apparaître les processus de formation et de recombinaison des dispositifs (3). La seconde, sous forme analytique, met tout d'abord en lumière une cartographie originale de dispositifs, en distinguant les dispositifs « principaux » des dispositifs « supports » que les gestionnaires doivent mettre en place pour assurer de bonnes conditions de développement aux dispositifs « principaux ». Nous décrivons ensuite les trois modalités de recombinaison des dispositifs que nous avons identifiées, avant d'en expliquer le mécanisme principal, la problématisation, ainsi que la participation des acteurs qui en est à l'origine (4). Dans une dernière partie, nous discutons nos résultats en montrant que la situation de gestion est le lieu de la recombinaison des dispositifs. Pour cela nous inscrivons notre réflexion dans le *situation turn* (Rabinow, 2003 ; Collier, 2009), en discutant de la mise en visibilité originale de l'activité organisatrice par les dispositifs décrits au prisme de la situation de gestion (5). Nous concluons enfin sur les implications pratiques de notre étude, notamment la nécessité de doter les administrations de capacités de concertation avec les acteurs des territoires pour faire évoluer les dispositifs, même dans un domaine régalien.

## 1. Cadrage théorique : cartographier et interpréter les dispositifs de gestion en situation

La notion de dispositif a été largement mobilisée dans le champ des organisations. Pour autant, des questions demeurent quant à la caractérisation des dispositifs, leur morphologie, ainsi que sur leur potentiel d'interprétation de l'action de gestion « en train de se faire » (1.1). Pour saisir et expliquer la dynamique de l'activité organisatrice et managériale, nous proposons de cartographier les dispositifs à partir de l'action en situation, et nous utilisons dans cet objectif la notion de « situation de gestion » (Girin, 1990) (1.2).

### 1.1. Identifier et objectiver les dispositifs

La notion de « dispositif » a une histoire en sciences sociales. Elle est ancrée en particulier dans les travaux de Michel Foucault. Dès 1977, ce dernier propose de définir ainsi le dispositif :

un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit [...].

Il précise également que : « Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments » (Foucault, 1994 [1977], p. 299). Foucault (2004 [1979]) identifie trois types de dispositifs, le sécuritaire, le disciplinaire et le légal, dans son étude de la criminalité ou de l'approvisionnement en grain. Le terme de « dispositif » désigne alors un agencement technico-organisationnel bien identifié, qui peut être nommé, et qui règle les rapports entre les individus et les collectifs dans les organisations. Parler de dispositif, c'est aussi pour Foucault tracer la manière complexe dont s'agencent « du dit et du non-dit », des humains et du non-humain, des artefacts matériels et symboliques (en particulier la disposition de ces éléments les uns par rapport aux autres). Ces éléments de définition font du dispositif à la fois un objet de recherche à rendre visible et une méthode qui repose sur un travail interprétatif.

La notion de dispositif doit beaucoup à la lecture qu'en a proposé ensuite Deleuze (1975 ; 1989), qui insiste sur l'importance du travail cartographique des éléments hétérogènes et qui souligne le caractère dynamique et évolutif de la notion. En France, cette reprise de la notion a accompagné la publication progressive des volumes de *Dits et Écrits* (Foucault, 1994 ; 2001) et amorcé une diversité de travaux qui s'en sont saisis avec succès : numéro important de la revue *Hermès* (1999) ; numéro spécial de *Terrain & Travaux* (Beuscart & Peerbaye, 2006) ; ouvrage collectif en sciences de gestion (Hatchuel *et al.*, 2005) ; ouvrage sur les dispositifs d'information et de communication (Appel *et al.*, 2010). À l'international, notons aussi la lecture proposée par Agamben (2007) et bien sûr les travaux sur la gouvernance avec l'héritage de la conception foucauldienne du pouvoir (Knights, 2002 ; Pezet, 2004 ; Collier, 2009 ; Raffnsøe *et al.*, 2016 ; 2019 ; Välikangas & Seeck, 2011 ; Villadsen, 2021). La pensée française sur l'instrumentation gestionnaire (Berry, 1983 ; Girin, 1995 ; Moïsdon, 1997 ; Chiapello & Gilbert, 2013) s'est aussi inspirée de ce tournant foucauldien, tant du côté des instruments d'action publique (Lascoumes & Le Galès, 2004) que du management stratégique (Hatchuel, 1999 ; Hatchuel *et al.* 2005 ; Aggeri, 2017). Néanmoins, il ne s'agirait pas de réduire le dispositif aux instruments qui en font partie, le regard instrumental en étant un parmi d'autres (Gilbert & Raulet-Croset, 2021). Toutefois, des réflexions peuvent être communes aux deux notions, en particulier sur l'appropriation des instruments ou des dispositifs de gestion (De Vaujany, 2005 ; Grimand, 2012), sur leur caractère complet ou incomplet (Moïsdon, 1997 ; Barbier, 2007).

À l'aune de cette quasi-tradition, nous avons choisi de centrer notre réflexion sur la « morphologie » et la dynamique de ces dispositifs (Aggeri & Labatut, 2014). Il s'agit d'analyser précisément la façon dont le réseau des éléments hétérogènes se constitue, s'affirme et s'objective dans la recherche d'un ordre organisationnel, et comment il opère une « sédimentation des relations sociales », entendant par-là la formation d'« une entité

relationnelle qui se distingue justement en vertu d'une relation bien définie entre ses parties isolées » (Raffnsøe, 2008, p. 58). Pour l'observateur, il s'agit alors d'articuler description et interprétation de la formation de ces assemblages (Vandenberghe, 1992), pour caractériser le processus de sédimentation, nommer l'entité relationnelle (le dispositif) et lui donner un sens. On se situe alors dans ce que certaines lectures récentes, s'appuyant sur cette tradition foucauldienne, qualifient d'« analyse dispositionnelle » (Raffnsøe, 2008 ; Collier, 2009 ; Raffnsøe *et al.*, 2016 ; Villadsen, 2021) : « avec une analyse dispositionnelle, il s'agit de faire la cartographie des arrangements qui disposent ces pratiques [discursives et non discursives des acteurs dans l'exercice de leur activité] » (Raffnsøe, 2008, p. 62).

Si les chercheurs ont clairement identifié, dans l'étude des dispositifs, l'importance de leur origine historique (Dumez, 2009), ainsi que leur caractère évolutif (Aggeri & Labatut, 2014 ; Villadsen, 2021), il reste encore un point obscur quant à l'élicitation des mécanismes d'évolution des dispositifs. Cette dynamique a déjà été mise en lumière en matière de rapports de pouvoirs entre les individus (Knights, 2002 ; Ragaïgne *et al.*, 2014), d'évaluation de leur performativité (Aggeri, 2017), ou bien d'interaction entre des dispositifs différents (Villadsen, 2021) ; mais, dans ces perspectives, les dispositifs sont des entités déjà identifiées et caractérisées, et les chercheurs veulent comprendre comment ils parviennent, ou non, à atteindre la performance pour laquelle ils ont été pensés (Foot & Doniol-Shaw, 2006). Dans une autre perspective, c'est bien la dynamique de formation, de « sédimentation » (Raffnsøe, 2008), et d'évolution des dispositifs que nous voulons appréhender, à l'aune des pratiques des managers, pour rendre compte de leur activité quotidienne d'*organizing* (Johnson *et al.*, 2007 ; Czarniawska, 2008). Cela demande de caractériser les dispositifs, leur morphologie et leur évolution, à la lumière des actions délibérées en situation.

## 1.2. Cartographier les dispositifs en mouvement : l'analyse dispositionnelle dans la dynamique de la situation de gestion

Les dispositifs restent cependant difficiles à cartographier (Dumez, 2009 ; Aggeri, 2014). Certains auteurs proposent, en référence à la dimension stratégique du dispositif (« [une] formation qui, à un moment donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence », Foucault, 1994, p. 299), de les identifier à partir du projet stratégique auquel ils renvoient (Aggeri & Labatut, 2010 ; Aggeri, 2014) ou de l'intentionnalité de contrôle (Barbier, 2006). Cependant, l'entrée par l'intentionnalité est discutable, puisque le projet stratégique ne peut souvent se dévoiler qu'à partir de l'analyse « chemin faisant » (Avenier, 1999 ; Bouty *et al.*, 2019) de la dynamique de ces agencements.

*A contrario*, nous proposons donc de considérer la dynamique du dispositif à l'échelle du *day-to-day administering*, que Raffnsøe *et al.* (2019) posent comme un enjeu contemporain de l'analyse dispositionnelle. À cette échelle, l'une des particularités des éléments est leur évolution à un rythme potentiellement différent au sein de l'agencement : des parties de dispositif se modifient et évoluent, empilent des fonctions ou prennent en charge de nouveaux objectifs, alors que d'autres parties s'étiolent, voire disparaissent.

Cette perspective du *day to day administering* conduit à considérer la dynamique du dispositif en lien avec la notion de situation, et plus particulièrement de situation problématique. Rabinow (2003) et Collier (2009) identifient ainsi clairement un *situation turn* chez Foucault :

The domain of problematization is constituted by and through economic conditions, scientific knowledges, political actors, and other related vectors. What is distinctive is Foucault's identification of the problematic situation, the situation of the process of a specific type of problem making, as simultaneously the object, the site, and ultimately the substance of thinking (Rabinow, 2003, p. 19).

Dans le champ du management, Jacques Girin a été un des premiers à proposer une conceptualisation rigoureuse et complexe de la notion de situation de gestion, dont la définition

séminale incluait déjà une approche dispositionnelle de l'activité gestionnaire : « une situation de gestion se présente lorsque des participants sont réunis et doivent accomplir, dans un temps déterminé, une action collective conduisant à un résultat soumis à un jugement externe » (Girin, 1990, p. 2). Des travaux de recherche sur la notion de situation de gestion (Barbier, 1998 ; Journé, 2007 ; Journé & Raulet-Croset, 2008) montrent, dans une perspective interactionniste (Goffman, 1991) et pragmatiste (Dewey, 1993), que les acteurs interagissent, formulent et reformulent les problèmes qui constituent la situation de gestion, tout en produisant de l'organisation. Situation de gestion et organisation émergent donc simultanément (le problème devient gérable parce que l'organisation évolue, et inversement). Or, en référence aux analyses de la pensée foucauldienne, Collier (2009) propose de focaliser l'analyse des dispositifs sur les espaces de problématisation (*problematization sites*) où la réflexion (*thinking*) est le « moteur » (*driver*) de la recombinaison des dispositifs. Suivant cette perspective, nous pouvons alors considérer la situation de gestion comme un espace de problématisation continue, et comme le point d'entrée visant à apporter à l'analyse dispositionnelle un caractère résolument dynamique.

Cette perspective rejoint les travaux sur le caractère fondamentalement incomplet des dispositifs de gestion (Hatchuel & Molet, 1986 ; Moisdon, 1997 ; Barbier, 2007). L'incomplétude des dispositifs s'exprime par de multiples processus d'indétermination et de subjectivation dans les mécaniques organisationnelles (Välikangas & Seeck, 2011 ; Raffnsoe *et al.*, 2019, Villadsen, 2021 ; Fouweather & Bosma, 2021) : indétermination car les problèmes à résoudre changent de format selon les dispositifs qui les prennent en charge (Villadsen, 2021) ; subjectivation car un sujet se constitue dans la construction d'un sens à son action sur la base de son propre point de vue sur la situation. La situation, multiacteurs, est donc marquée aussi par une pluralité de points de vue dont la convergence ne va pas de soi.

Ainsi reprise et ancrée dans une perspective intégrant la situation de gestion, l'analyse dispositionnelle dynamique propose un cadre d'analyse pertinent pour traiter de situations caractérisées par un haut degré d'indétermination, dans lesquelles les problèmes, mettant à l'épreuve les managers et leurs organisations, peuvent être qualifiés de « pernicieux » (Rittel & Webber, 1973). Partant, elle soulève deux questions de recherche, articulant méthode et analyse :

- Comment l'analyse dispositionnelle dynamique à l'échelle des situations de gestion permet-elle de produire une cartographie de dispositifs plus adaptée pour comprendre l'*organizing* ?
- Quelles sont les dynamiques, internes au dispositif ou entre les dispositifs, qui sont suscitées par les évolutions de la situation de gestion ?

Nous présentons maintenant le terrain de recherche spécifique qui va nous permettre de mettre à l'épreuve ce cadre théorique sur des situations de gestion hautement indéterminées, dans le domaine de la gestion des maladies infectieuses animales.

## **2. Terrain et méthode : étude de cas longitudinale combinatoire de trois situations de gestion sanitaire animale**

### **2.1. La gouvernance de la santé animale à l'épreuve des situations d'épizootie**

Le domaine de la gouvernance des maladies infectieuses dans les secteurs de l'élevage apparaît particulièrement pertinent pour mobiliser l'analyse dispositionnelle dynamique et située que nous venons de présenter, et ce, pour trois raisons principales.

Premièrement, les principes de gestion en santé animale sont structurés dans des « dispositifs d'épidémiosurveillance » (Dufour & Hendrikx, 2007), qui reposent sur (et sont analysés par) des savoirs épidémiologiques, presque exclusivement. Si les sciences de gestion

ont récemment apporté des éclairages originaux en ce qui concerne la pandémie de covid-19 (Devreton, 2020 ; Dumiot & Sarlandie de La Robertie, 2021 ; Dumez & Minvielle, 2022), elles restent notoirement absentes du domaine de la santé des animaux et des épizooties, où notre approche théorique peut permettre de décentrer l'analyse de ces « dispositifs d'épidémiosurveillance » vers une description plus fine de l'action de gestion au travers de l'analyse dispositionnelle (Charrier *et al.*, 2020). Cette absence et l'intérêt d'une étude des dispositifs de savoir-pouvoir ne peut qu'éveiller la curiosité au moment où les enjeux sanitaires sont intenses pour les gouvernés comme pour les gouvernants.

Deuxièmement, l'action publique sanitaire est régulièrement mise à l'épreuve par des crises, l'émergence d'agents pathogènes produisant un degré d'indétermination important, tout autant que les actions des acteurs pris dans ces situations (Enticott, 2008 ; Manceron, 2009 ; Emond *et al.*, 2021). En effet, les quelques travaux en sciences sociales sur ce type de situation sanitaire décrivent une multitude de problèmes de gestion et une activité intense des gestionnaires de l'action publique (McConnel & Stark, 2002). Par exemple, lors de la crise de la fièvre catarrhale ovine de 2006 en France, Ollivier (2013) décrit comment les agents de l'État sont pris par l'objectif du maintien des exportations, qui vient supplanter complètement le sujet de la lutte contre la maladie. Ce sont donc des situations de gestion fortement mouvantes, dans lesquelles des dispositifs peuvent apparaître, être activés ou réactivés, voire disparaître. Ce foisonnement et cette dynamique des dispositifs proposent alors des *matters of inquiry* pour comprendre le management public contemporain.

Troisièmement, et c'est surtout le cas en France, la gouvernance des maladies infectieuses animales s'est construite autour d'un fonctionnement vertical et hiérarchique où l'État, dans son domaine régalien, a la responsabilité de la lutte contre les épizooties (Darrilhaude & Gardon, 2015). Des dispositifs pilotés et mis en œuvre par les services de

l'État sont prévus pour être déployés dans les territoires où sévit une épizootie. Cependant, depuis les États généraux du sanitaire de 2010, de nouveaux principes de gouvernance ont émergé avec ce qui a été appelé la « nouvelle Gouvernance du sanitaire » (Guériaux *et al.*, 2012). Ils se sont traduits par la volonté de considérer les éleveurs comme responsables de la santé de leurs animaux, et ont institué la création de conseils régionaux d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV), présidés par le préfet de région, et la création des associations sanitaires régionales (ASR). Il s'agit alors de comprendre ces évolutions, qui marquent une certaine volonté de décentraliser le processus de décision vers l'administration régionale, avec la participation des organisations professionnelles (Berthe *et al.*, 2018). Cela revient à mettre en exergue des problématiques plus locales, venues d'autres acteurs, susceptibles de rapprocher les dispositifs des situations de gestion vécues par ces acteurs.

## **2.2. Présentation de l'étude de cas : trois situations sanitaires en Corse**

Le secteur de l'élevage en Corse étant dominé par des systèmes extensifs pastoraux très sensibles à la circulation d'agents pathogènes (Jori *et al.*, 2017), il forme un cas d'étude particulièrement pertinent. En effet, des races animales locales valorisent les productions agricoles dans des filières agroalimentaires à haute valeur ajoutée sous AOP (appellation d'origine protégée). C'est le cas pour une partie de la production porcine (race nustrale, pour des charcuteries vendues sous AOP) et des systèmes de ruminants (races locales de chèvres, vaches et brebis, avec plusieurs fromages vendus sous AOP ou marque territoriale). La diversité de contextes pédoclimatiques, la position géographique de l'île, à l'interface entre l'Europe et l'Afrique, et les systèmes d'élevage en contact avec la faune sauvage (effet de « réservoir » d'agents pathogènes) sont également des caractéristiques importantes à prendre en compte dans la gestion sanitaire de ce territoire (Casabianca, 2016).

En Corse, comme pour toutes les régions françaises, la conception et la mise en place de dispositifs de gestion sanitaire dépendent d'une part des administrations régionales (SRAL et préfet de région), qui coordonnent les activités des services départementaux (DDCSPP) et des vétérinaires, et d'autre part de l'administration centrale, à Paris (DGAL). Ces services ont conçu et mis en œuvre conjointement les dispositifs de gestion dans les trois situations sanitaires étudiées, qui concernent des maladies relevant de l'exercice d'une police sanitaire centralisée : fièvre catarrhale ovine, tuberculose bovine et maladie d'Aujeszký. Chacune de ces situations fait intervenir une diversité d'acteurs, qui est résumée dans le tableau 1.

**Tableau 1.** Liste des principales organisations figurant dans la présente étude

Acteurs	Missions générales et rôles
Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (anciennement AFSSA)	Agence publique, chargée de l'évaluation des risques sanitaires, elle éclaire notamment la décision publique.
DGAL : Direction générale de l'agriculture et de l'alimentation (représentée en région par le SRAL)	La Direction générale de l'alimentation veille à la sécurité et à la qualité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, ainsi qu'à la santé et à la protection des animaux et des végétaux, en coordination avec les services de l'État en région et départements et avec les différents acteurs concernés.
DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	Services déconcentrés du ministère. Placées sous l'autorité du préfet de région, les DRAAF contribuent à définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire.
DDCSPP : direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations	Les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations sont les services de l'État, au niveau local, chargés de la mise en œuvre des politiques concernant l'alimentation, la nutrition, la santé animale et végétale. Ils sont coordonnés par le SRAL.

INRA : Institut national de la recherche agronomique (INRAE depuis 2020)	Institut de recherche.
GDS : groupement de défense sanitaire (FRGDS : fédération régionale)	Les GDS sont des groupements d'éleveurs qui appuient leurs adhérents par des prestations techniques, des appuis financiers et du conseil, et assurent des missions de délégation de service public.
Groupement technique vétérinaire (GTV)	Association de vétérinaires libéraux. Le GTV permet de coordonner l'action des vétérinaires lors de campagnes mandatées par l'État.
Préfet	Autorité administrative qui décide la mise en œuvre des mesures de lutte contre les maladies animales (vaccination obligatoire, restriction de mouvements d'animaux...).
AOP : appellation d'origine protégée	Organisation marchande pour la vente de certains produits (ex. : AOP porcine regroupant 87 adhérents en 2012).
ODARC : Office du développement agricole et rural de la Corse	Établissement public sous tutelle de la collectivité de Corse, chargé de la mise en œuvre de certaines mesures de développement agricole.
CRA/CDA : chambres régionale et départementale d'agriculture	Outre certaines délégations de service public, les CRA et CDA jouent un rôle majeur dans l'organisation des filières dans les territoires.
FDC : fédération départementale des chasseurs	Les FDC peuvent être mobilisées dans des plans de surveillance et de gestion de la faune sauvage (ex. : battues administratives).

Source : élaboration propre

### 2.2.1. La crise de la fièvre catarrhale ovine (FCO) en 2013-2014

La FCO est un virus présentant plusieurs « variants » (27 sérotypes sont décrits dans le monde), dont la virulence varie d'un sérotype à l'autre et d'une espèce animale à l'autre. En 2013, le sérotype 1 est introduit en Corse depuis la Sardaigne. Le virus est propagé par un vecteur, les moucheron culicoïdes et affecte les moutons (symptômes de la « langue bleue », fièvres, troubles respiratoires...), mais le sérotype 1 est asymptomatique sur les caprins et les bovins. Lorsque le premier foyer est détecté dans la région de Bonifacio en septembre 2013,

une crise se déclenche car le dispositif de surveillance européen n'a pas signalé la propagation du virus dans le nord de la Sardaigne. Les autorités sanitaires publiques (DGAL) activent alors le régime de police sanitaire : une vaccination massive des espèces ovines, bovines et caprines est mise en œuvre, afin de stopper la propagation du virus et, à terme, l'éradiquer. Les autorités misent sur la mobilisation attendue des différentes organisations professionnelles agricoles pour atteindre un taux de vaccination suffisant. La situation FCO est donc une situation de crise, caractérisée par une activité intense des autorités sanitaires.

### **2.2.2. Le plan expérimental de lutte contre la maladie d'Aujeszky (MA)**

La maladie d'Aujeszky affecte, entre autres, les porcs et les sangliers. Elle est causée par un virus qui provoque des avortements et une diminution du taux d'engraissement des porcs charcutiers. Après vingt années de campagnes de vaccinations massives, la France continentale a été officiellement déclarée indemne de maladie d'Aujeszky en 2008. En Corse, où le virus était devenu endémique, les autorités locales ont proposé en 2008 de poursuivre les campagnes de vaccination, mais l'AFSSA a alors produit une évaluation défavorable du projet d'arrêté préfectoral, considérant que les conditions n'étaient pas réunies en Corse pour la réussite d'une telle vaccination de masse. En réponse, le SRAL et les GDS locaux proposèrent un plan expérimental, visant à tester la faisabilité et l'efficacité du vaccin en Corse. Mis en œuvre de 2011 à 2013, ce plan expérimental connut des difficultés, ce qui a conduit à un impact négatif sur la réalisation de l'objectif poursuivi par les autorités locales : convaincre les éleveurs corses et l'administration sanitaire de poursuivre la lutte contre la MA. La situation de la MA se caractérise comme une ultime tentative de gérer la maladie, mais avec une faible implication des autorités sanitaires.

### **2.2.3. L'amélioration du dispositif de surveillance et de gestion de la tuberculose bovine pour contrer sa réémergence (BT)**

La tuberculose bovine est causée par une bactérie qui infecte des hôtes multiples : entre autres, les ruminants (sauvages et domestiques), les suidés (porcs, sangliers) et les humains. La quasi-éradication de la bactérie a permis l'obtention du statut indemne de la France en 2001 et a progressivement réduit l'intensité de la lutte, mais dans plusieurs régions, dont la Corse, les détections croissantes de foyers de BT dans les élevages ont amené l'administration sanitaire à réinvestir la lutte à la fin des années 2010. En Corse, un coordinateur public fut nommé en 2011 afin de relancer les dispositifs en place. À partir de 2012, toute une série d'actions furent mises en œuvre (prophylaxies, enquêtes épidémiologiques, tests de nouveaux protocoles de détection), dont certaines expérimentales : régularisation exceptionnelle des éleveurs illégaux, campagnes de sensibilisation à l'échelle locale à travers les mairies, etc. La situation BT se caractérise par un développement sur le temps long et une intense mobilisation des services de l'administration sanitaire.

L'activité des services sanitaires est donc différente selon les situations, alors qu'il s'agit dans chaque cas de maladies réglementées, dont la gestion relève du domaine régalién de l'État. Ces situations entretiennent toutefois de grandes similarités, en particulier car elles sont gérées au nom de la santé animale par des vétérinaires et par la même administration au sein d'un même territoire. À chaque agent pathogène correspondent des protocoles, des outils, des règles ; les rôles de chaque organisation et de chaque service public sont clairement définis (voir tableau 1). Elles forment donc un ensemble de situations particulièrement intéressant pour notre perspective de recherche.

## **2.3. Collecte et analyse des données : étude de cas longitudinale et comparaison heuristique**

Comme nous venons de le voir, chacune des situations est constituée d'événements marquants pour les acteurs, que nous avons observés et repérés comme étant des « moments de gestion » : des moments identifiés et vécus par les acteurs où se discutent l'évolution du cadrage des problèmes de gestion et l'inflexion critique des dispositifs qui les prennent en charge. Nous avons cherché à mener une forme de comparaison heuristique des mécanismes observés dans chacune des situations, de façon à dégager plutôt des similitudes que des différences comparées terme à terme.

Dans une posture de recherche embarquée (2.3.1), nous avons conduit une étude de cas combinant observation participante et entretiens auprès des acteurs (2.3.2). L'analyse thématique temporelle a reposé d'une part sur une approche narrative de chacune des situations, et d'autre part sur le repérage des éléments constitutifs des situations et des dispositifs, et la connexion entre ces éléments par des chaînes causales (2.3.3).

### **2.3.1. Méthodologie générale et posture de recherche**

Notre approche par cas (Yin, 2003) repose sur une mise en regard de trois situations de santé animale dans lesquelles nous identifions et analysons l'émergence de problématiques de gestion et les inflexions des dispositifs. Nous avons adopté une posture proche de la *grounded theory* (Corbin & Strauss, 1990 ; Goulding, 2002), que nous qualifions d'embarquée (Gardien, 2013), car elle combine le suivi documentaire des écrits d'action, l'observation participante et des entretiens semi-structurés avec une diversité de catégorie d'acteurs (Romelaer, 2005), sur une période de terrain assez longue de 2013 à 2017 (tableau 2).

**Tableau 2.** Sources de données pour la construction du matériau

Sources de données	FCO	BT	MA
Observations de moments de discussion			
CROPSAV	3	2	
Copils locaux	10	3	
Copil national	4		
Réunion de crise	1		
Réunion « techniques »	1	2	
Autres réunions entre les acteurs (incluant éleveurs)		1	1
Atelier de travail (pilote par INRAE)			2
Documentation			
Comptes-rendus de réunion (CROPSAV, copil...)	12	3	
Rapports divers (avis Anses, rapport-bilan...)	2	1	2
Entretiens semi-directifs			
Éleveurs	2	2	6
Représentants filières (chambres d'agriculture, interprofession...)	2	2	1
Personnel administration sanitaire (DGAL, SRAL, DDCSPP)	3	2	2
Chercheur Anses	1		
Personnel GDS et FRGDS	2	2	2
Personnel LDA	1	1	1
Personnels d'organisation faune sauvage (ONCFS, FDC, PNRC)		3	1
Vétérinaires sanitaires	2	2	1

Source : élaboration propre

À partir de ces données empiriques, nous avons développé une analyse longitudinale (Forgues & Vandangeon-Derumez, 2007) combinée à une reconstruction rétrospective et chronologique des moments de gestion. En utilisant une approche narrative et une méthode de codage multinominal (Dumez, 2013), nous avons inscrit dans la durée les moments de gestion des situations sanitaires et les inflexions (changement d'intentionnalité ou de cible du dispositif, réaction des parties prenantes, modification des règles locales) dans une grille de lecture commune aux trois situations.

### **2.3.2. Construction du matériau**

La prise de note des moments d'observation participante a produit un matériau qui a alimenté une grille de lecture thématique (Miles *et al.*, 2003), qui s'enrichissait et se réorganisait au fur et à mesure que de nouveaux faits apparaissaient, ou que des problèmes existants se complexifiaient ou faisaient apparaître de nouveaux acteurs, lieux, outils, etc. Ainsi, un thème comme celui de la vaccination, par exemple, se subdivisait en sous-thèmes (le circuit d'approvisionnement du vaccin, le suivi des opérations de vaccination...), dont le contenu était progressivement alimenté (les problèmes rencontrés, les acteurs intervenant, les outils utilisés, des éléments de discours...). Les entretiens semi-structurés ont été menés de façon à ce que l'enquêté décrive « sa propre histoire » de la situation de gestion. Les personnes enquêtées étaient majoritairement des représentants des différentes organisations qui participaient aux diverses arènes de discussion (comités de pilotage, CROPSAV, CNOPSAV), sauf pour le cas Aujeszky où davantage d'élèves ont été enquêtés, puisqu'il y avait moins de discussions collectives d'une part, et que d'autre part ces élèves avaient participé au plan expérimental Aujeszky. La prise de note était le support de collecte d'information de l'entretien, qui se tenait sur le lieu de travail de l'enquêté (clinique vétérinaire, ferme, bureaux des DDCSPP...). L'observation participante a été réalisée dans le cadre de la participation d'un chercheur aux différentes arènes de discussions, en tant que représentant de l'INRA dans des instances

officielles (CROPSAV, avec autorisation orale d'observer le processus à des fins de recherche), ou bien par autorisation de participation à certaines arènes de discussions (comités de pilotage FCO et BT par exemple). Des thématiques préidentifiées lors de l'observation participante étaient approfondies lors des entretiens, et de nouvelles thématiques étaient progressivement renseignées dans la grille générale de la situation de gestion. Tous les sous-thèmes étaient organisés de manière temporelle (soit par les dates des réunions auxquelles nous participions, soit par le repérage d'éléments temporels dans les discours), de manière à repérer autant les moments d'apparition d'un nouveau contenu (un nouveau problème, un nouvel acteur) que les inflexions dans les actions de gestion.

### **2.3.3. Codages et catégorisations des situations et des dispositifs**

Pour chacun de ces sous-thèmes, étaient identifiés à la fois les éléments caractéristiques d'une situation de gestion et ceux des dispositifs lui correspondant, ainsi que leurs évolutions.

Pour chaque situation de gestion, nous avons repéré ses éléments constitutifs (Girin, 1990), ainsi que les éléments caractéristiques des démarches d'enquête et d'exploration par les acteurs et des processus d'interaction à l'œuvre (Journé & Raulet-Croset, 2008) :

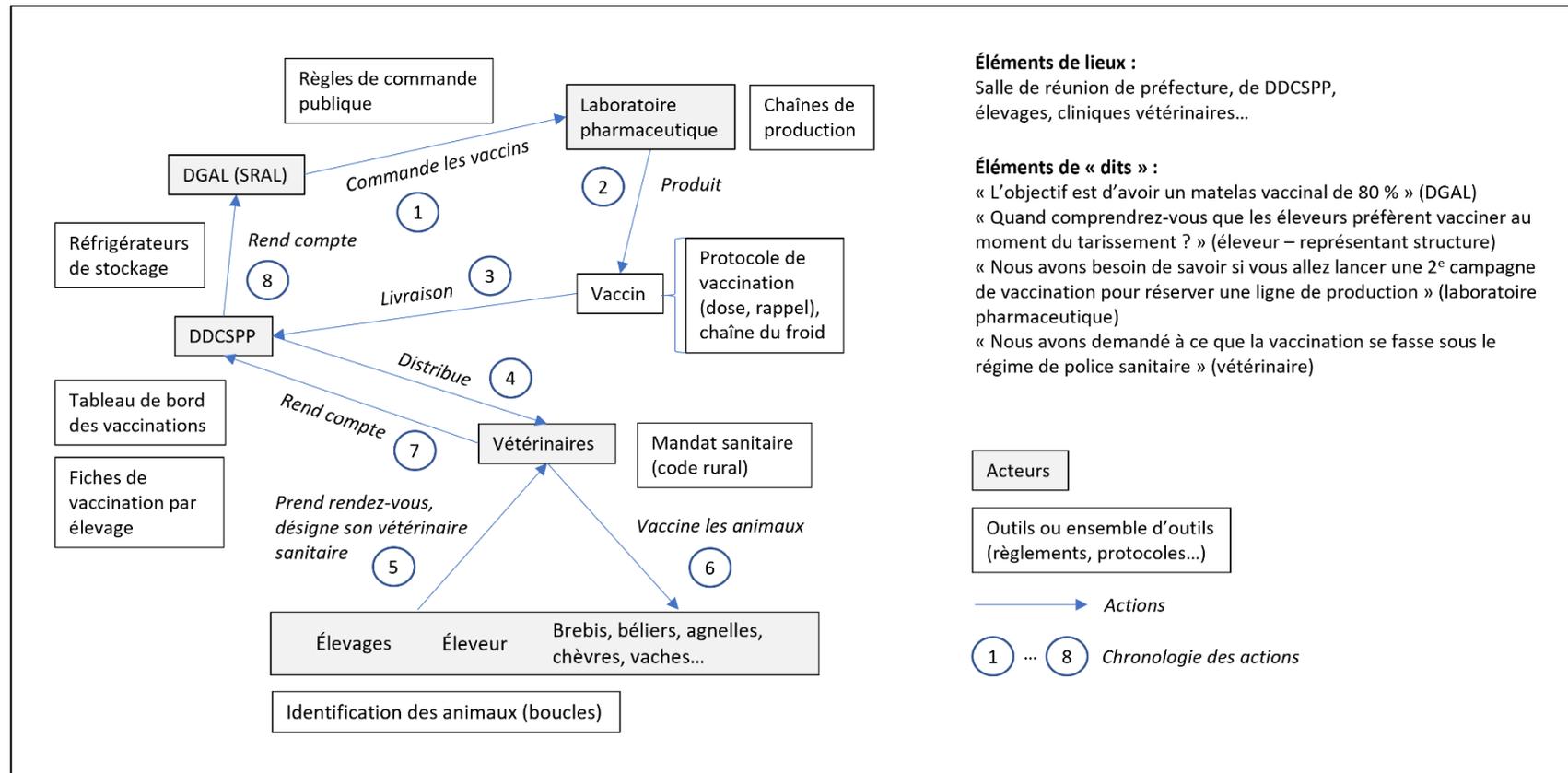
- éléments constitutifs de la situation de gestion : les participants (préfet, différents services de la DRAAF de Corse, de la DGAL à Paris, groupement de défense sanitaire, groupement technique vétérinaire, chambres d'agriculture, syndicats agricoles, organisations d'éleveurs : interprofessions, associations, coopératives..., fédérations de chasse, Anses, laboratoires d'analyse, INRAE...), l'extension spatiale (l'île, ou certaines régions de Corse), l'extension temporelle (de l'apparition de l'agent pathogène à son éradication par exemple), les critères de jugement (validation des résultats d'une opération...);
- éléments caractéristiques d'un processus d'enquête en situation : à travers l'émergence de nouveaux problèmes (ex. : la logistique du vaccin, l'harmonisation de bases de données...), la reformulation des problèmes dans le temps, par les conjectures exprimées (ex. : « si on n'indemnise pas les éleveurs, on va avoir une

sous-déclaration des foyers ») et par les connaissances partagées par les acteurs (ex. : l'explication du fonctionnement d'un élevage de porc...);

- éléments caractéristiques de processus d'interaction : argumentations et contre-argumentations, partages de connaissances, désaccords et consensus, etc.

Pour les dispositifs, nous avons donc tenté de repérer l'agencement des éléments dans une approche inductive. Nous en montrons un exemple dans la figure 1, où est présentée une cartographie simplifiée d'une de ces entités : le dispositif de vaccination contre la FCO. Ce dispositif comprend un vaccin, un vétérinaire (qui l'administre aux animaux) et un protocole vaccinal. Ce vaccin est relié au laboratoire pharmaceutique qui a demandé à l'État de planifier la campagne de vaccination pour qu'il puisse organiser ses lignes de production. Le vétérinaire agit dans le cadre d'un mandat sanitaire (Code rural), une mission de service public qui le lie à l'administration et à un certain nombre d'éleveurs. Ce dispositif est également constitué de lieux (l'usine de production du vaccin, salle de réunion où l'on met au point la campagne de vaccination, les élevages...), de discours, d'outils (tableau de suivi des élevages vaccinés, carnets de vaccination...), des animaux, de l'agent pathogène, etc. Cet ensemble d'éléments et de relations se distingue et nous l'identifions comme le « dispositif de vaccination de la FCO ».

**Figure 1.** Exemple de dispositif : le dispositif de vaccination FCO



Source : élaboration propre

Pour chacune de nos trois situations, de nombreux dispositifs ont ainsi été caractérisés grâce à des « cartes visuelles » fort utiles pour rendre compte des résultats empiriques de la recherche qualitative (Barbier, 1998 ; Parmentier-Cajaiba, 2020). Plusieurs cartes visuelles et diagrammes, notamment temporels, ont aussi été établis pour relier les éléments hétérogènes constitutifs des dispositifs et les éléments disparates de la situation de gestion. Ainsi, les thèmes codés dans la situation de gestion (ex. : deux acteurs différents interagissent lors d'une réunion sur un problème donné et proposent une solution) sont codés dans l'analyse dispositionnelle (éléments et relations modifiés), de manière dynamique (grâce à la grille thématique temporelle). Nous avons donc proposé, à travers ces diagrammes, une lecture synchronique et diachronique des éléments constitutifs des dispositifs et de la situation de gestion :

**Encadré 1.** Codage et catégorisation d'éléments de la situation de gestion, des dispositifs et de leur dynamique : le cas de l'indemnisation des éleveurs dans la situation FCO

Lors d'un comité de pilotage local de la campagne de vaccination FCO, un représentant d'éleveur revendique l'indemnisation des mortalités par les pouvoirs publics, et des discussions s'engagent autour de cette question. Nous codons alors cette question comme un nouveau problème, une extension de la situation. Le contenu des discussions est codé en différentes catégories (argumentation sur la trésorerie des exploitations, revendication politique, problème de définition de la valeur d'un animal...). Lors de cette discussion, il est décidé qu'un groupe de travail doit se former pour étudier la question. Nous codons cette information comme l'émergence d'un nouveau dispositif, le dispositif d'indemnisation. Lors de la réunion suivante, le chef du SRAL informera que l'indemnisation a été acceptée par les services de l'État, nous codons cela comme un dispositif actif, avec ses modalités (formulaires à remplir pour les éleveurs, montant de l'indemnisation...). Les enquêtes auprès de la DGAL permettent d'identifier des

mécanismes sous-jacents à la création de ce dispositif : elles mettent en évidence, entre autres, que ce dispositif est une manière de faire accepter la vaccination aux éleveurs.

Ainsi, l'approche narrative permet de produire une compréhension générale de la dynamique de la situation, d'en éclairer de manière synthétique les points saillants et d'alimenter la construction de la distinction entre les différentes entités cartographiées que sont les dispositifs. L'approche analytique permet ensuite de pénétrer au cœur des dispositifs aux prises avec la situation, de comprendre les éléments qui les distinguent et ceux qui les relient. Dans un troisième temps, les éléments de la situation (participants, extension de lieu, interaction entre participants, démarche d'enquête...) permettent de produire une interprétation de la dynamique des dispositifs, de l'évolution de leur « morphologie ». Nous avons ainsi analysé les variations et régularités dans les trois situations étudiées.

### **3. Analyse des situations de gestion : approche narrative**

Cette partie propose la restitution des données empiriques, sous la forme de narrations de l'évolution des dispositifs et de la situation, dans les différentes situations de gestion étudiées.

#### **3.1. Situation FCO : un appareillage gestionnaire intensément dynamique**

L'introduction de la FCO en septembre 2013 « a pris tout le monde par surprise » (entretien bureau santé animale, 26 février 2015), le dispositif de surveillance, basé sur l'inspection des bovins à l'abattoir, n'a pas détecté le virus. Lors de la réunion de crise à la préfecture d'Ajaccio du 11 septembre 2013, les services de l'État (DGAL-SRAL) font face aux critiques de certains représentants des organisations d'éleveurs, des élus des institutions régionales, comme l'ODARC (Office du développement agricole et rural de la Corse), et des

vétérinaires (« la circulation de l'information a été déplorable », vétérinaire, réunion de crise à Ajaccio, 11 septembre 2013). Très rapidement, à la suite de l'avis de l'Anses sur la stratégie de lutte (saisine n° 2013-SA-0173) et quelques discussions avec les acteurs en cellule de crise, les services de l'État décident de mettre en œuvre une vaccination de masse ciblant les trois espèces pouvant être touchées (ovins) ou être des réservoirs du virus (bovins et caprins). La décision d'une vaccination des trois espèces suit l'avis de l'Anses (alors que la discussion restait non tranchée dans les premiers débats), mais la vaccination de masse est décidée par le ministère et les acteurs locaux, en raison de la progression rapide du virus (et de la haute probabilité d'avoir « raté » l'identification de certains foyers), cela alors que l'Anses recommandait une vaccination autour des élevages infectés dans un premier temps.

### **3.1.1. Le dispositif de vaccination et ses remises en cause**

Par « chance », des stocks de vaccin sont disponibles en raison d'un surplus de production du laboratoire pharmaceutique, lié à une commande passée par l'Italie (« C'est un coup de chance que l'on ait du vaccin disponible », représentant éleveur, copil du 17 septembre 2013). La campagne de vaccination est planifiée pour 6 mois (octobre-avril), sous le régime de la police sanitaire : vaccination obligatoire, effectuée par les vétérinaires sanitaires, dont le coût est pris en charge par l'État. Elle va subir de nombreuses modifications au cours de l'évolution de la situation de gestion. Ainsi, des mortalités inexplicables sont observées par les éleveurs et les vétérinaires dans des élevages de chèvres. Cela provoque leur désengagement (courrier du GTV adressé à la DRAAF de Corse, le 9 février 2014) et conduit à ce que la vaccination des caprins « reste obligatoire sauf si l'état sanitaire des animaux est jugé trop faible, [...] à l'appréciation et la responsabilité du vétérinaire » (chef du SRAL, copil local du 10 février 2014). Mais surtout, le dispositif sera fortement discuté autour d'une confrontation entre temporalité administrative et temporalités zootechniques. En effet, début octobre est la saison des agnelages, moment où les brebis sont potentiellement affaiblies physiologiquement. Les

représentants des éleveurs argumentent sur le fait qu'ils préfèrent attendre, d'une part pour ne pas prendre de risque, mais également pour que les agnelles soient suffisamment âgées pour être vaccinées (« Quand comprendrez-vous que les éleveurs préfèrent vacciner au moment du tarissement [début été] », représentant d'une organisation d'éleveurs, CROPSAV, 2015). De plus, certains éleveurs considèrent qu'il est trop tard pour vacciner, étant donné que la maladie circule déjà sur le territoire et que la stratégie de lutte repose donc sur un non-sens médical (« Quel sera l'impact du vaccin sur les cheptels infectés ? », représentant des éleveurs, copil local du 16 septembre 2013). En effet, les élevages touchés étant placés sous APDI (arrêté préfectoral de déclaration d'infection), sortir de cette situation administrative (et également bénéficier d'une indemnisation compensatoire) requiert d'avoir réalisé la vaccination, alors que le virus circule déjà dans l'élevage. La conséquence de cette tension des temporalités est double :

- retard pris dans la vaccination, déploré par les représentants de l'administration (début décembre 2013, 10 % des élevages ovins sont entièrement vaccinés : « c'est très insuffisant » pour le responsable de la DGAI, Copil national du 9 décembre 2013) ;
- sursollicitation des vétérinaires au premier trimestre 2014 (« J'insiste sur le fait que les vétérinaires ne pourront pas faire toutes les vaccinations en janvier-février », représentant vétérinaire, copil local du 2 décembre 2013). Ces derniers sont pris dans une surcharge de travail, entre une augmentation des sollicitations pour vacciner contre la FCO et leur activité de surveillance de la tuberculose bovine, qui nécessite deux passages dans l'élevage. Sur ce dernier point, et ce, malgré les déclarations impératives des autorités sanitaires, des vétérinaires seront forcés de combiner injection du vaccin et tuberculination dans des élevages.

### **3.1.2. L'adjonction d'un dispositif de « lutte vectorielle »**

Arguant les limites de la stratégie vaccinale, les représentants des éleveurs demandent le financement, par l'État, d'un insecticide utilisé en élevage (le virus étant transmis par les moucheron culicoïdes), pour désinfecter les animaux et les bâtiments : « en l'absence d'une

campagne de vaccination massive en amont, [...] seul un traitement rapide des animaux des espèces sensibles aux pyréthrinoïdes est envisageable comme moyen de lutte à court terme » (représentant éleveurs, le 16 septembre 2013). Le préfet accédera à cette demande rapidement, malgré le fait que la distribution d'un tel produit sera réalisée hors cadre réglementaire et générera des tensions entre certains acteurs :

Les vétérinaires n'ont pas apprécié la façon dont a fonctionné cette mesure de lutte. L'État a distribué gratuitement, *via* la FRGDS, sans ordonnance, alors qu'il y a des précautions à prendre (temps de rémanence, par rapport au lait notamment). Il y a notamment le produit générique, le [XXX], qui est moins cher, mais l'État a donné aux éleveurs ce qu'ils voulaient. (Entretien vétérinaire, 25 octobre 2016)

### **3.1.3. Le traitement de multiples problèmes adjacents**

Les luttes vaccinales et vectorielles ne sont pas les seules mesures mises en œuvre. Tout au long du déroulement de la situation de gestion, de nombreux dispositifs vont être activés ou créés pour répondre à des problématiques émergentes. Nous pouvons citer, par exemple, des négociations avec les autorités sardes, initiées par les autorités françaises en novembre 2013 à la demande des éleveurs ovins, afin de permettre à ces derniers de maintenir leurs exportations d'agneaux vers la Sardaigne (également touchée par la FCO). De plus, des mesures d'indemnisation, non prévues au départ, vont être décidées fin octobre 2013, activant un dispositif d'indemnisation qui sera en place en décembre 2013. Ces mesures avaient, pour les éleveurs, comme objectif de maintenir la trésorerie des exploitations et d'empêcher que des fermes disparaissent. Pour l'administration, un objectif supplémentaire était « d'inciter les éleveurs corses à vacciner, [afin] d'éviter une propagation sur la France continentale », alors que « si la FCO devait arriver en France continentale, il avait été décidé qu'il n'y aurait pas d'indemnisation pour les pertes des éleveurs » (entretien DGAL, 26 février 2015). Enfin, citons la création d'un dispositif spécifique dédié aux déplacements de bovins vers le continent, en décembre 2013, pour répondre au besoin d'éleveurs qui « exportent » leurs vaches de réforme. Ce dispositif repose sur des analyses PCR systématiques (organisées et financées par

l'administration sanitaire, et mobilisant des vétérinaires sanitaires), les éleveurs étant chargés de la logistique des transports.

Au bilan, la situation de gestion FCO est donc caractérisée par une dynamique intense concernant les dispositifs, c'est-à-dire que les éléments qui les constituent sont recombinaisonnés et que les relations entre les dispositifs eux-mêmes évoluent : des éléments et des relations s'ajoutent au sein des dispositifs (ex. : PCR bovins) ; des dispositifs se modifient (ex. : vaccination de masse), certains disparaissent (ex. : vaccination des caprins). Les interactions entre les gestionnaires mandatés de l'action publique sanitaire (SRAL – GTV – GDS) et les autres acteurs (différentes organisations d'éleveurs) sont nombreuses.

### **3.2. Situation Aujeszky : l'échec d'un appareillage statique**

En septembre 2014, la FRGDS et le SRAL organisent la réunion-bilan du plan expérimental de lutte contre la maladie d'Aujeszky. Peu d'éleveurs sont présents malgré l'invitation (deux sur les trente qui ont participé au plan) et l'on retrouve deux vétérinaires (dont la présidente du GTV), les représentants des LDA, les membres des DDCSPP et l'INRA. Les discussions semblent aboutir à ce que l'on pourrait qualifier de « demi-échec » : le vaccin a été efficace, puisque certains élevages, qui étaient très impactés en début de plan (2011), se sont débarrassés du virus trois ans plus tard (2013), mais un tiers des éleveurs ont abandonné le plan en cours de route.

#### **3.2.1. Un « demi-échec » : l'abandon du plan par une partie des éleveurs**

Le plan reposait sur la mise en œuvre de quatre dispositifs : vaccination de porcs reproducteurs et charcutiers, analyses sérologiques pour vérifier l'immunisation des animaux, restriction des mouvements d'animaux entre les fermes et mesures de performances zootechniques des élevages. Les sérologies et les mesures de performances zootechniques sont les causes majeures du retrait des éleveurs du plan. Il fallait contenir et peser un à un les animaux

(dans des élevages de plein air) : « J'ai quitté le plan en cours parce c'était trop contraignant de peser les porcelets » (entretien éleveur, 27 avril 2015). Durant les trois ans de déroulement du plan, aucune réunion rassemblant les 30 éleveurs y participant n'eut lieu pour mettre en discussion ce problème, et la décision d'abandonner cette mesure n'a pas été actée collectivement. Quant aux prises de sang, parfois effectuées par des vétérinaires peu compétents dans le domaine porcin, elles ont occasionné des cas de blessures chez les animaux. Enfin, la mobilisation des vétérinaires fut insuffisante malgré leur engagement initial et, pour une partie des élevages, les techniciens FRGDS ont réalisé les actes médicaux (vaccinations et prises de sang).

### **3.2.2. La tentative de maintenir l'ambition de vaccination de masse**

À la suite de l'abandon du dispositif de mesure des performances zootechniques, la FRGDS tenta de produire des données par une enquête qualitative auprès des éleveurs ayant vacciné jusqu'au bout et montra que la majorité d'entre eux souhaitaient continuer la vaccination. Malgré cela, à l'issue de ce plan, la situation apparaît bloquée : « Le plan est terminé et nous ne savons que répondre aux éleveurs qui sont aujourd'hui prêts à vacciner » (entretien personnel de l'administration sanitaire, 15 avril 2015). En effet, l'abandon d'un tiers des éleveurs du plan n'incite pas la DGAL à financer une vaccination de masse (« Si on a un éleveur qui vaccine dans son coin et trois éleveurs qui ne vaccinent pas, ça ne sert à rien », expert Anses, réunion bilan du plan Aujeszky, 19 septembre 2014). D'autre part, l'échec du dispositif de mesures des performances zootechniques ne permet pas de convaincre les professionnels du secteur porcin de s'investir massivement dans la lutte contre la maladie (« Le pivot doit être professionnel, avec les éleveurs les plus influents, les membres de l'AOC, plus productif et disposant de la plus grosse force de proposition, la FRGDS [...] et la chambre d'agriculture [...]. Cela ne marchera que s'ils se sentent concernés », entretien personnel de l'administration sanitaire, 15 avril 2015).

L'appareillage de gestion qui compose le plan Aujeszky se révèle donc relativement « statique » dans sa mise en œuvre, comme si les problèmes qui émergeaient chez les éleveurs étaient traités à leur échelle, sans discussion collective de reproblématisation. Ainsi, par exemple, un des seuls problèmes traités de manière collective fut le changement de fournisseur de kits d'analyse sérologique en raison d'une qualité déficiente de ceux fournis initialement (entretien FRGDS, 14 avril 2015).

### **3.3. Situation BT : dispositifs innovants et dynamisation de l'action publique sanitaire**

La détection de la BT en élevage repose sur trois dispositifs : l'analyse des carcasses à l'abattoir (symptômes de la maladie) ; la prophylaxie dans les élevages, dont le rythme est fixé en fonction du risque (basée sur un test tuberculique réalisé par les vétérinaires) ; et des enquêtes épidémiologiques autour des foyers détectés (réalisées par les services des DDCSPP). Lorsqu'un foyer est détecté et confirmé, la réglementation prévoit l'abattage des animaux (l'ensemble ou une partie du cheptel pour assainir l'exploitation) et l'indemnisation de l'éleveur. En cas de non-abattage total, l'élevage est particulièrement suivi (tests réguliers), et peut retrouver une qualification sanitaire si les nouveaux tests sont négatifs au bout d'un certain temps.

Lors du copil du 30 janvier 2015, consacré au plan de relance de la lutte contre la BT, les voix s'élèvent entre, d'une part, le président de la chambre d'agriculture, argumentant qu'il faut « adapter la surveillance au système d'élevage local », et, d'autre part, le président de la FRGDS qui argumente ainsi : « je regrette, tu es éleveur de bovins, il faut faire les contrôles [par exemple prophylaxie]. Je veux bien qu'on défende les éleveurs qui maintiennent de la vie dans les villages, mais il y a un métier à faire ! ». Cette altercation intervient alors que, depuis trois ans à ce moment, une stratégie visant à améliorer l'ensemble des dispositifs de lutte en réponse aux inquiétudes vis-à-vis de la réémergence de la BT dans l'île est mise en œuvre par

le SRAL. De nombreux problèmes vont être identifiés par les acteurs, donnant lieu à des adaptations des dispositifs prévus, ou bien à la création de nouveaux dispositifs.

### **3.3.1. De nouveaux dispositifs, le test IFN et l'accompagnement des vétérinaires pour la prophylaxie**

Très rapidement, le problème de l'opérationnalité des tests tuberculiques (IDS) se révèle :

Il faut manipuler les animaux deux fois à trois jours d'intervalle si on veut la faire bien c'est assez fastidieux [...] c'était très contraignant pour les vétérinaires [...]. Nous avons un énorme problème d'identification sur les bovins : les éleveurs déclarent qu'ils ont 50 bêtes alors qu'ils en ont des fois 60, 70. Donc on ne les contrôle pas toutes et quand on revient trois jours après elles ne sont pas toutes là. Ce n'est pas évident non plus, même pour les éleveurs, avec leur système d'élevage [c'est-à-dire sur parcours : les animaux sont dispersés sur de grands espaces, parfois non clôturés], de les faire revenir 3 jours après. (Entretien vétérinaire, 28 juillet 2015)

Ce problème est clairement identifié par les services sanitaires de l'État et la FRGDS. Le coordinateur régional propose alors d'utiliser un nouveau test, employé jusque-là de manière expérimentale, basé sur une seule prise de sang, appelé « interféron » (IFN) : « C'est l'interféron, nous en tout cas, ce qui nous a remis sur les rails » (entretien DDCSPP, 15 juillet 2015). La mise en œuvre de ce nouveau test s'accompagne de plusieurs dispositifs visant à améliorer la détection de la BT, notamment des dispositifs de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des vétérinaires lors des prophylaxies, mais également une renégociation de la rémunération des vétérinaires (« Depuis qu'on a eu une prise de conscience, il y a 3 ans je dirais, les vétérinaires se sont engagés à faire ça correctement. On a été aussi mieux rémunérés pour ce travail », entretien vétérinaire, 28 juillet 2015).

### **3.3.2. La systématisation du dispositif des enquêtes épidémiologiques**

En complément de la prophylaxie, les enquêtes épidémiologiques des agents des DDCSPP sont systématisées :

Autour d'un foyer, on fait une enquête épidémiologique en amont, en aval et sur le voisinage de l'exploitation. [...] Ça nous fait un paquet d'élevages dans lesquels rien n'a été détecté pendant la prophylaxie, et on se dit alors qu'il y a peut-être quelque chose, et on y retourne pour faire des tests, avec le véto. (Entretien personnel DDCSPP, 15 juillet 2015)

Ce dispositif est notamment marqué par l'existence de relations entre les animaux sauvages et domestiques : quand un sanglier est détecté positif, les autorités locales réalisent des enquêtes auprès des élevages bovins dans la zone. Toutefois, la mise en œuvre de ce dispositif se révèle très chronophage pour les agents des DDCSPP.

### **3.3.3. L'abandon du dispositif de communication pour le passage à l'abattoir**

La communication autour du risque de contamination des humains est centrale. Elle est axée sur la nécessité de stopper les abattages à la ferme, encore pratiqués par une partie des éleveurs et de recourir à l'abattoir, outil majeur de la surveillance épidémiologique. Lors du copil du 15 janvier 2014, le SRAL propose un communiqué destiné aux éleveurs, par voie de presse, dans lequel figurent des dessins illustrant l'abattage « au pied du chêne » et ses risques, mais devant la colère de certains représentants d'éleveurs, dénonçant une caricature insultante de la profession, ce dispositif est abandonné. Le SRAL propose alors que les organisations professionnelles se chargent de cette communication et communiquent par différents biais (sensibilisation des GDS, journaux professionnels...).

### **3.3.4. L'identification et la régularisation des animaux : projet pilote dans deux microrégions**

Malgré l'ensemble de ces dispositifs, et leur relatif succès (augmentation des détections de la BT), un problème majeur, sur lequel les acteurs du monde sanitaire ne semblent pas avoir de prise, est identifié : l'organisation et la coordination de la filière bovine corse, qui rassemble près de 1 000 éleveurs aux pratiques très diverses, et dont la dynamique de développement est rythmée par des rivalités politiques. À ces difficultés s'ajoute le problème des détenteurs d'animaux non déclarés, dont les troupeaux ne sont pas suivis sanitaire, et donc potentiels

réservoirs de la BT : « On a une difficulté à identifier les détenteurs qui nient. On ne peut pas verbaliser. [...] Et on se rend compte que des bouchers, marchands, ne passent pas par les canaux de la filière » (copil du 15 janvier 2014). Pour éviter les difficultés d'une verbalisation systématique, le SRAL propose une action pilote : en lien avec les municipalités, les services des chambres d'agriculture et les GDS, il est proposé aux éleveurs de régulariser leurs animaux, même si leur provenance n'est pas clairement établie (« [...] c'est quelque chose d'assez surprenant, ils ont pu identifier et faire des bouclages à des vaches qui n'ont pas des origines constatées [...] », entretien vétérinaire, 28 juillet 2015). L'opération est jugée réussie, notamment dans le cap Corse, car plusieurs détenteurs se sont régularisés et certains ont arrêté leur élevage. Les dispositifs de dépistage de la BT ont donc pu être déployés de manière efficace. Un outil réglementaire spécifique a même été conçu pour cette action pilote, notamment pour calculer l'indemnisation des animaux abattus s'ils sont déclarés positifs (le prix négocié étant différent du prix officiel, étant donné que ces animaux n'étaient pas supposés avoir une existence).

### **3.3.5. Le dispositif Sylvatub : la relance et la consolidation d'un réseau régional**

À partir de 2012, la surveillance en faune sauvage est mise en œuvre à travers le dispositif Sylvatub. Rapidement apparaissent des problèmes de remontée d'information, de sensibilisation et formation des chasseurs, d'acheminement des sangliers trouvés morts ou douteux pour analyse. La réunion Sylvatub du 29 juillet 2014 aboutit à une définition des rôles de chaque organisation (GDS, GTV, laboratoires départementaux, DDCSPP...). Notons en particulier la nomination de volontaires de plusieurs organisations (fédérations de chasse, INRAE...) comme personnes « référentes » (personnes pouvant être appelées par une équipe de chasse pour inspecter un animal douteux), ou encore le financement, par l'ODARC, de fosses à déchet pour les équipes de chasse (pour éviter que les restes des animaux ne soient laissés dans la nature).

## 4. L'analyse dispositionnelle dynamique : résultats empiriques

Les narrations précédentes rendent tangible ce *day to day administering*, central pour notre approche. Elles permettent d'entrevoir des séries de dispositifs très variés, mais également des évolutions importantes et une certaine dynamique propre à chaque situation. Nous abordons maintenant l'analyse dispositionnelle pour aboutir dans un premier temps à une caractérisation des dispositifs dans une cartographie générale (4.1). Cette cartographie n'est cependant pas statique, car les problèmes émergent en cours de situation, provoquant des recombinaisons des dispositifs ; nous proposons de caractériser les modalités des recombinaisons, en suivant les évolutions de la situation de gestion (4.2).

### 4.1. Cartographie des dispositifs de l'action publique sanitaire

Si nos trois situations de gestion sont différentes, nous observons certaines régularités dans les types de dispositifs de gestion qui sont mis en œuvre. La cartographie des dispositifs permet de distinguer deux grandes catégories : les dispositifs « principaux », organisés autour d'un outil, de savoirs ou d'organisation du monde vétérinaire, dont la cible est de gérer l'animal malade ou à risque (4.1.1) ; les dispositifs « supports », organisés autour d'une diversité d'outils, de savoirs et d'organisations d'autres mondes professionnels, dont l'objectif est de créer les bonnes conditions de mise en œuvre des dispositifs « principaux » (4.1.2).

#### 4.1.1. Dispositifs « principaux »

Ces dispositifs sont au cœur de la stratégie de gestion. Ils reposent sur des outils, des expertises et des procédures spécifiques directement liés à la gestion des animaux malades ou liés à leur exposition : un vaccin dans le cas du FCO et de la MA, le test tuberculique pour la BT par exemple. Ces dispositifs sont des agencements de plusieurs outils, expertises et protocoles encadrés par une culture professionnelle vétérinaire : procédure d'utilisation des vaccins, visites de vétérinaires obligatoires des fermes, réglementations spécifiques pour

empêcher les mouvements d'animaux, modalités d'approvisionnement en vaccin, etc. Ils impliquent généralement des figures d'acteurs aux rôles clairement définis dans le « trépied sanitaire français » : le SRAL et les DDCSPP (côté administration sanitaire), les vétérinaires sanitaires et le GTV, les GDS (du côté des éleveurs). On distingue trois types de dispositifs : les dispositifs médicaux (autour d'un outil ou protocole médical, comme un vaccin par exemple) ; les dispositifs sanitaires (autour de procédures de gestion non médicales) ; les dispositifs de surveillance et de suivi (production d'information sur la situation). Le tableau 3 présente une synthèse de ces différents dispositifs dans les trois situations.

**Tableau 3.** Les dispositifs « principaux » dans les trois situations

Dispositifs	Situation FCO	Situation MA	Situation BT
<p><i>Dispositifs médicaux :</i> Agencés autour d'un outil médical et de protocoles (vaccin)</p>	<p>Objectif : protection des animaux contre le virus</p> <p>Modalité : vaccination de masse (ovins, bovins, caprins) sur 7 mois, par les vétérinaires sanitaires</p> <p>Note : la vaccination sur caprins sera officieusement abandonnée ; celle sur bovin sera peu suivie</p>	<p>Objectif : protection des animaux contre le virus</p> <p>Modalité : vaccination des porcs reproducteurs et charcutiers, sur 3 ans – 30 élevages</p> <p>Note : les techniciens de la FRGDS remplaceront, dans certains cas, des vétérinaires pour réaliser les injections</p>	
<p><i>Dispositifs sanitaires :</i> Agencés autour de procédures de gestion prévues en fonction des résultats des dispositifs médicaux et de l'évolution de la situation</p>	<p>Objectif : empêcher la diffusion du virus</p> <p>Modalité : interdiction administrative de sortie d'animaux de la ferme (APDI)</p>	<p>Objectif : empêcher la diffusion du virus</p> <p>Modalité : engagement des éleveurs à ne pas vendre d'animaux vivants, le temps de la réalisation du plan</p>	<p>Objectif : empêcher la diffusion du virus</p> <p>Modalité : abattage-diagnostic des animaux détectés positifs et mise sous APDI</p>

Dispositifs	Situation FCO	Situation MA	Situation BT
<p><i>Dispositifs de surveillance et de suivi :</i></p> <p>Agencés autour d'une diversité d'outils et protocoles visant à produire les informations sur l'évolution de la situation épidémiologique</p>	<p><i>Exemple dispositif 1 :</i></p> <p>Objectif : détecter et prévenir l'introduction du virus sur le territoire</p> <p>Modalité : inspection de carcasses de bovins à l'abattoir</p> <p>Note : le dispositif d'inspection des bovins n'a pas réussi à détecter l'introduction de l'agent pathogène (signalé par un vétérinaire en septembre 2013 dans le sud de l'île)</p> <hr/> <p><i>Exemple dispositif 2 :</i></p> <p>Objectif : Suivre l'évolution de la campagne de vaccination</p> <p>Modalités : les vétérinaires communiquent aux DDCSPP leurs activités de vaccination ; les DDCSPP compilent les données pour évaluer le taux de vaccination</p>	<p>Objectif : évaluer l'installation de l'immunité vaccinale</p> <p>Modalités : prises de sang et sérologies sur tous les animaux vaccinés dans les élevages</p> <p>Note : ce dispositif sera très contraignant pour les éleveurs</p>	<p><i>Exemple dispositif 1 :</i></p> <p>Objectif : détecter la BT dans les élevages</p> <p>Modalités : enquêtes épidémiologiques par les agents DDCSPP autour des foyers détectés</p> <hr/> <p><i>Exemple dispositif 2 :</i></p> <p>Objectif : détecter la BT dans les élevages</p> <p>Modalités : inspection des carcasses dans les abattoirs</p> <hr/> <p><i>Exemple dispositif 3 :</i></p> <p>Objectif : détecter la BT dans la faune sauvage</p> <p>Modalité : formation et sensibilisation des équipes de chasse, réseau de référents « Sylvatub »</p>

Source : élaboration propre

#### 4.1.2. Dispositifs « supports »

Ce type de dispositif vise à promouvoir les dispositifs principaux et à enrôler leurs destinataires (les éleveurs notamment), afin de créer les bonnes conditions de leur mise en œuvre. Ces dispositifs révèlent que de nombreux problèmes surgissent au cours du déroulement de la situation, notamment des problèmes « connexes ». La formulation de ces problèmes provient parfois de leur anticipation par les acteurs du sanitaire (SRAL, GDS, GTV), mais elle vient souvent d'autres acteurs, comme les éleveurs à travers leurs représentants (interprofessions, associations, syndicats, coopératives), ou encore les chasseurs. Ces problèmes connexes peuvent être économiques, techniques ou administratifs, et on distingue plusieurs types de dispositifs : les dispositifs de communication (visant à sensibiliser les agriculteurs et à les faire adopter les dispositifs « principaux »), les dispositifs fondés sur des dimensions technico-économiques des exploitations (visant à maintenir la situation financière des élevages) et les dispositifs de coordination stratégique (visant à discuter des problèmes rencontrés, et à modifier éventuellement les opérations). Le tableau 4 synthétise les différents dispositifs que nous avons identifiés.

**Tableau 4.** Les dispositifs « supports » dans les trois situations

Dispositifs	Situation FCO	Situation MA	Situation BT
<p><i>Dispositifs de communication :</i></p> <p>Sensibiliser les agriculteurs (par les médias ou les courriers officiels) afin de leur faire adopter les mesures de gestion prescrites</p>	<p><i>Exemples de dispositifs :</i></p> <p>Courriers des services de l'État ; articles dans le journal local ; communiqués de presse</p> <p>Note : un objectif était de créer un lien de solidarité entre les éleveurs des trois filières (ovins, bovins et caprins) pour favoriser l'adhésion à la vaccination de masse</p>	<p>Pas de dispositif de communication particulier</p>	<p><i>Exemple de dispositif :</i></p> <p>Articles dans la presse locale avec des dessins sensibilisateurs pour inciter les éleveurs à abattre leurs animaux à l'abattoir</p> <p>Note : les représentants des éleveurs s'offusqueront de cette proposition de communication, et les services de l'État leur proposeront alors de réaliser eux-mêmes la communication</p>
<p><i>Dispositifs fondés sur des dimensions technico-économiques des exploitations :</i></p> <p>Maintenir la situation financière de l'exploitation ou améliorer ses performances productives</p>	<p>Dispositifs d'appui à la commercialisation</p>	<p>Dispositif de négociation : avec les autorités italiennes pour que les éleveurs ovins corses puissent continuer à exporter leurs agneaux vers la Sardaigne, pour éviter aux élevages soumis aux restrictions de mouvements les coûts supplémentaires liés au maintien des agneaux sur la ferme</p> <p>Note : ce dispositif vise également à éviter les sous-déclarations de soupçons de FCO par les éleveurs</p>	

Dispositifs	Situation FCO	Situation MA	Situation BT
Dispositifs technico-économiques incitatifs	Dispositif d'indemnisation des mortalités dans les élevages	Dispositif de mesure des performances zootechniques des élevages ayant vacciné  Note : dispositif très contraignant pour les éleveurs, provoquera l'abandon d'un tiers des éleveurs	Dispositif d'indemnisation des bovins abattus
Dispositifs réglementaires incitatifs			Dispositif de régularisation des élevages dans un projet pilote
<i>Dispositifs de coordination stratégique :</i>  Arènes de concertation, prise de décision collective, lieux de recombinaison des dispositifs	<i>Exemples de dispositifs :</i>  Comités de pilotage locaux, cellules de crises, CROPSAV, CNOPSAV  Note : de nombreux problèmes ont émergé et ont été mis en discussion, obligeant les gestionnaires publics à réviser des dispositifs ou à en créer de nouveaux		<i>Exemples de dispositifs :</i>  Comités de pilotage locaux, CROPSAV  Note : de nombreux problèmes ont émergé et ont été mis en discussion, obligeant les gestionnaires publics à réviser des dispositifs ou à en créer de nouveaux
	Exemple : décision de constituer un stock d'antigènes pour fabriquer rapidement des vaccins FCO en cas de nouvelles introductions (copil du 14 avril 2014)		Exemple : financement, par l'ODARC, de fosses à déchets, pour les équipes de chasse (copil du 30 janvier 2015)

Source : élaboration propre

#### **4.1.3. Des dispositifs dans une interdépendance stratégique**

La cartographie permet donc d'identifier des ensembles cohérents d'éléments et de relations, que nous caractérisons comme des dispositifs, du fait de la fonction qu'ils remplissent vis-à-vis de la résolution de problèmes émergeant au cours de la situation de gestion. Cet ensemble de dispositifs semble former une sorte d'infrastructure support de l'action de gestion, que l'on peut caractériser par deux propriétés.

La première est l'interdépendance stratégique entre les dispositifs, au travers des relations que nous avons qualifiées précédemment de « stratégiques ». En effet, l'échec d'un dispositif « support » peut entraîner l'échec de l'ensemble des dispositifs (ex. : l'échec du dispositif de mesure des performances zootechniques dans le cas de la MA). *A contrario*, l'abandon d'un dispositif peut n'avoir aucune conséquence sur la résolution de la situation, comme dans le cas de l'abandon de la vaccination des caprins contre la FCO : la vaccination s'est poursuivie dans la filière ovine, et la résolution de la situation a été effective.

La seconde est l'incomplétude des dispositifs : la mise en œuvre de la forme originale du dispositif de gestion produit une extension de la situation de gestion et de nouveaux problèmes, de natures diverses, sont alors formulés et reformulés, collectivement ou non. Cette incomplétude, et surtout les efforts parfois tâtonnants des acteurs pour la réduire au cours de la situation, est mise en évidence par la perspective dynamique de notre analyse dispositionnelle.

#### **4.2. La situation de gestion, siège de la dynamique des dispositifs**

Dans cette dynamique tâtonnante de l'activité organisatrice, la morphologie des dispositifs n'est donc pas figée. Notre analyse dispositionnelle permet de distinguer trois modalités de recombinaison des dispositifs (4.2.1). Ces trois modalités et leur labilité temporelle dépendent d'une dynamique d'émergence et de formulation de problèmes que les

acteurs rencontrent au cours de la situation. À travers trois exemples pris dans chacun de nos cas, nous montrons comment la situation de gestion est un lieu de problématiques successives, provoquant ces recombinaisons (4.2.2). Puis, nous montrons que la participation des acteurs est un facteur clé de cette dynamique de recombinaison (4.2.3).

#### **4.2.1. Trois modalités de recombinaison**

Notre cartographie dynamique des dispositifs en situation permet d'identifier trois modalités de recombinaison des dispositifs, que l'on retrouve dans chacune de nos situations : l'ajustement des dispositifs existants (ex. : dispositif de communication, cas BT), l'ajout (ex. : dispositif d'incitations financières, cas FCO par exemple), l'abandon (ex. : dispositif de mesure de performances zootechniques, cas MA). Ces recombinaisons sont la conséquence de problématiques successives qui concernent de nombreuses dimensions de chaque situation de gestion.

Ces trois modalités illustrent le fait que les relations entre les éléments des dispositifs sont plus ou moins stables. En effet, par exemple, la vaccination dans le cas FCO est marquée par des relations fonctionnelles forgées dans le respect de nombreux protocoles : dose, temps entre deux injections, chaîne du froid à maintenir, enregistrement des animaux vaccinés, un opérateur obligatoire (vétérinaire sanitaire). Pourtant, même ce type de relation peut être rendu plus « flexible ». Par exemple, dans le cas de la vaccination MA, la posologie du vaccin prévoit un rappel tous les quatre mois. Mais comme il est difficile d'organiser de telles opérations étant donné le système d'élevage de porcs, il est décidé que le rappel sera fait au bout de six mois. En outre, certaines injections ont été faites par des techniciens, pour pallier la faible mobilisation de certains vétérinaires. Le cas de la BT est également illustratif de ces évolutions dans le statut des relations : alors qu'il est proposé aux détenteurs d'animaux illégaux dans le cap Corse de se régulariser dans un premier temps, au lieu de recourir à des sanctions

administratives (« flexibilisation »), ces dernières sont mises en œuvre dans un second temps (« rigidification »).

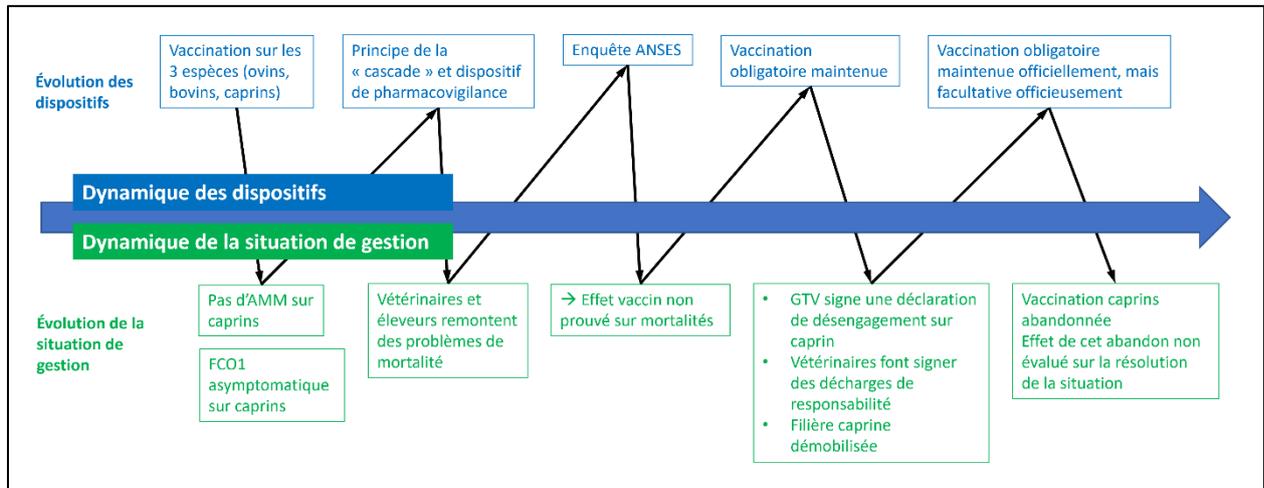
#### **4.2.2. Problématisation et recombinaison des dispositifs**

Pour illustrer l'intense activité de problématisation et ses effets sur la recombinaison des dispositifs, nous décrivons ci-après un processus complexe d'articulation entre l'évolution de la situation et celle des dispositifs, pour expliquer la disparition ou apparition de dispositifs particuliers. Nous en donnons trois exemples pris dans chacune de nos situations.

##### *Cas FCO : l'abandon du dispositif de vaccination des caprins*

Le problème passe d'une formulation centrée sur l'AMM (autorisation de mise sur le marché) et la responsabilité de l'État dans le principe dit de la « cascade » (on utilise un vaccin qui a une AMM sur les ovins, mais pas sur les caprins), à un problème de mortalité qui ne parvient pas à être expliqué par un dispositif d'enquête, puis à un problème de responsabilité des vétérinaires et de leur crédibilité auprès des éleveurs. Ces reformulations de problèmes dans les comités de pilotage locaux induisent des recombinaisons de dispositifs (figure 2) : d'abord, le principe de la cascade est couplé à l'activation d'un dispositif de pharmacovigilance (porté par l'administration sanitaire, les vétérinaires remontant des dossiers de pharmacovigilance) ; ensuite, l'ajout d'un dispositif d'enquête Anses, impliquant des visites dans des exploitations (chercheur Anses, ainsi que vétérinaire sanitaire local, représentants de l'interprofession laitière et GDS) ; enfin, l'abandon du dispositif de vaccination sur les caprins (à la suite du retrait des vétérinaires).

**Figure 2.** Évolution du dispositif de vaccination des caprins, en fonction de la problématisation dans la situation de gestion (cas FCO)



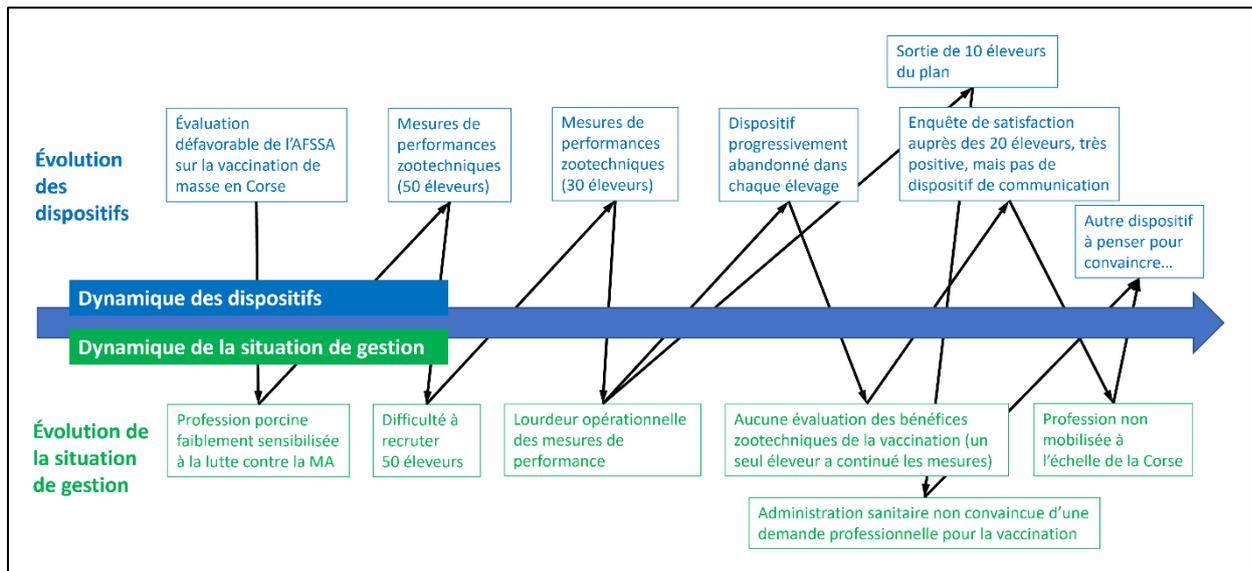
Source : élaboration propre

*Cas maladie d'Aujeszky : l'abandon du dispositif de mesure des performances économiques*

Le problème est formulé au départ comme étant relatif à la faible mobilisation et organisation de la profession porcine dans la lutte contre la maladie d'Aujeszky, facteur jouant sur l'avis défavorable de l'AFSSA pour une vaccination de masse. Un dispositif visant à convaincre les éleveurs est donc ajouté, établi sur la mesure des performances zootechniques des élevages impliqués dans le plan. Ce dispositif fait émerger des problèmes organisationnels importants provoquant l'arrêt progressif de ces mesures dans les élevages. L'arrêt de ces mesures s'est décidé à l'échelle de l'élevage par notification de l'éleveur au technicien GDS. Pour autant, il n'y a pas eu de discussion collective pour ajuster ce dispositif au cours des trois ans. C'est seulement à la fin du plan que la FRGDS conduira une enquête de satisfaction auprès des éleveurs pour pallier le manque de données zootechniques et tenter de montrer les bénéfices de la vaccination (figure 3). Si les résultats de cette enquête sont positifs, l'aboutissement du plan est surtout marqué par le fait qu'une dizaine d'éleveurs ont abandonné en cours de route. Bien que le problème de la mobilisation de la profession fut formulé de manière à ce que la solution soit d'objectiver les bénéfices de la vaccination, l'échec de ce dispositif permet de produire une formulation différente du problème : l'effet d'entraînement de la profession ne

dépend pas que de l'objectivation des performances (puisque la plupart des éleveurs du plan souhaitent continuer la vaccination), mais aussi d'une dynamique collective à créer, notamment sur des liens de solidarité et de proximité entre les éleveurs. Dans ce cas-là, la reformulation du problème n'a lieu qu'à la fin du plan, lors de la réunion-bilan (19 septembre 2014).

**Figure 3.** Évolution du dispositif de mesure des performances zootechniques en fonction de la problématisation dans la situation de gestion (cas MA)



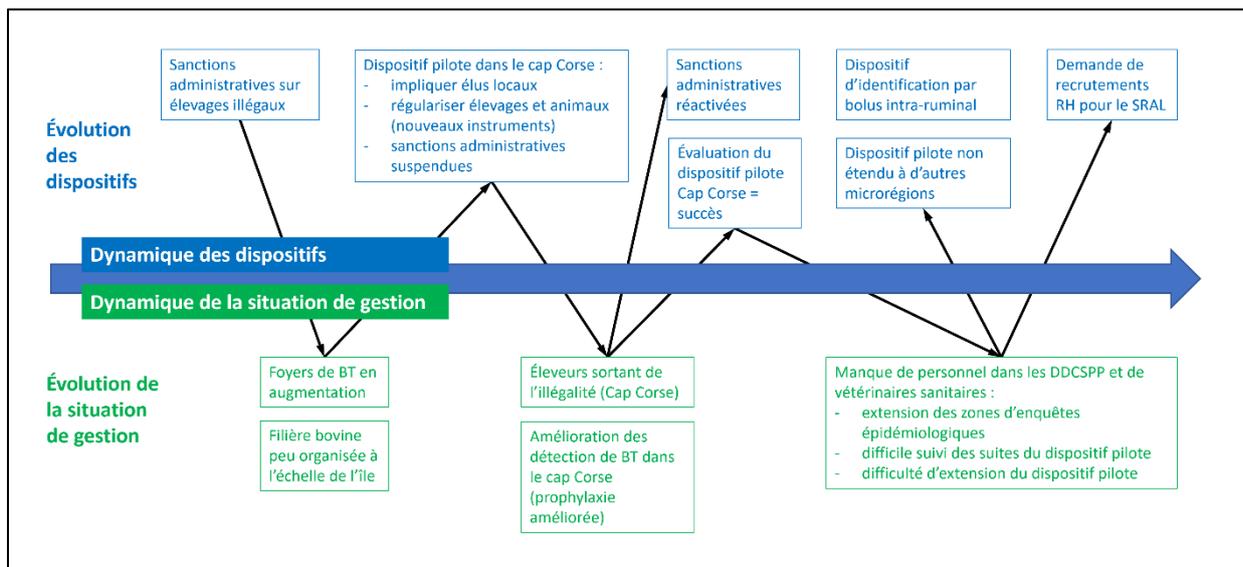
Source : élaboration propre

### *Cas tuberculose bovine : l'ajout d'un dispositif pilote et sa disparition*

Les dispositifs de détection de la BT sont peu performants, notamment parce que certains élevages ne sont pas identifiés, donc illégaux. Au lieu d'activer des sanctions administratives à l'échelle de l'île, le coordinateur régional du SRAL propose un dispositif pilote dans le cap Corse impliquant des élus locaux pour tester la coordination entre les différents acteurs (GDS, vétérinaires sanitaires, techniciens et vétérinaires de l'administration). Il s'agit là de proposer aux éleveurs de se régulariser et de les accompagner dans la gestion des procédures sanitaires. Ce dispositif est un succès, puisqu'une partie des élevages se sont bien régularisés ou que d'autres se sont arrêtés, et que la détection de la BT dans la microrégion s'est améliorée. Néanmoins, ce dispositif ne peut être étendu à l'ensemble de l'île, en raison des

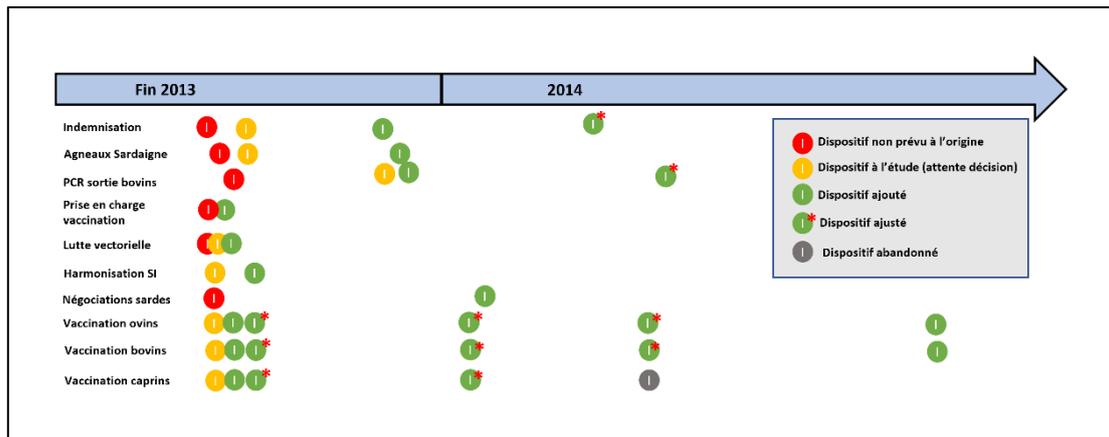
faibles ressources disponibles (notamment dans les DDCSPP). À cette échelle, il est alors décidé de tester la mise en œuvre d'un bolus intraruminal (sorte de puce d'identification que l'animal garde toute sa vie) comme solution au problème de l'identification des animaux. Ainsi, raisonné à des échelles différentes (extension spatiale de la situation de gestion), le traitement de ce problème produit des recombinaisons différentes des dispositifs (figure 4). À l'échelle microrégionale, le dispositif implique les élus locaux, créant de la sensibilisation de proximité et de l'accompagnement, alors qu'à l'échelle de l'île, c'est un nouveau dispositif qui se forme autour d'une solution technique : le bolus, sans implication d'élus locaux.

**Figure 4.** Évolution du dispositif d'identification et de régularisation des élevages en fonction de la problématisation dans la situation de gestion (cas BT)



Source : élaboration propre

Ces trois exemples montrent que, dans chacun des cas, la mise en œuvre des dispositifs « principaux » nécessite la création, l'ajustement ou la disparition d'autres dispositifs. Ces modalités de recombinaison se retrouvent sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour résoudre la situation de gestion (figure 5). Ils sont régis par une dynamique générale de problématisation continue, tout aussi essentielle que la problématisation existant au début de la situation.

**Figure 5.** Ajouts et modifications de dispositifs dans la situation FCO

Source : élaboration propre

#### 4.2.3. Au cœur de la dynamique des dispositifs : la participation des acteurs

Dans certains cas, d'autres organisations que les services de l'État sont à l'origine de la reformulation des problèmes et de la recombinaison des dispositifs : la décision de vacciner par les techniciens GDS dans la situation MA par exemple, ou bien l'abandon, par les vétérinaires, de la vaccination caprine dans la situation FCO. Ces recombinaisons montrent surtout que, si les agents de l'administration sanitaire tentent de gérer différents types de problèmes liés à l'état de santé des animaux, ils ne peuvent anticiper tous ceux qui constituent les situations de gestion. Par exemple, la situation MA montre que les gestionnaires de l'administration et de la FRGDS n'ont pas pris en compte certaines dimensions importantes du fonctionnement du secteur porcin, notamment la propriété pastorale des systèmes d'élevage. Dans la situation FCO, citons un exemple de confrontation entre logique administrative et logique zootechnique : les éleveurs vont expliquer aux services sanitaires qu'il y a trois types d'animaux sur une ferme ovine (béliers, brebis, agnelles) et qu'il ne faut pas vacciner au même moment. Ils vont obtenir ainsi une modification du dispositif pour que soient financées plusieurs visites vétérinaires au lieu d'une seule prévue au départ.

La participation des acteurs, notamment autres que les acteurs du sanitaire (administration, GDS, vétérinaire) joue donc un rôle majeur dans la dynamique de

recombinaison des dispositifs dans les situations. Ainsi, quelles que soient les configurations de nos trois situations, on observe que la mécanique générale de recombinaison des dispositifs et la problématisation de la situation dépendent des capacités des gestionnaires de l'administration sanitaire publique à faire participer les acteurs à ce processus.

## **5. Discussion : les apports de l'analyse dispositionnelle à l'échelle de la situation de gestion**

Tous ces exemples montrent que cartographier les dispositifs à partir des pratiques en situation (Raffnsøe, 2008) ouvre la possibilité d'en comprendre la dynamique, et cela, bien au-delà d'une approche de leur « morphologie » (Aggeri & Labatut, 2014), qui serait définie *a priori* par leur visée de départ. Notre analyse dispositionnelle dynamique et située nous a ainsi permis de cartographier de manière originale l'activité d'*organizing*, en distinguant une diversité de dispositifs (5.1), mais également d'en comprendre la dynamique (5.2).

### **5.1. La mise en visibilité d'une « écologie des dispositifs »**

À l'échelle de la situation de gestion, l'analyse dispositionnelle permet de mettre en visibilité la dynamique de recombinaison et de création des dispositifs, et fournit ainsi des prises pour penser l'*organizing* dans le traitement de problèmes pernicieux et complexes. Cette approche permet d'éviter de considérer les managers comme totalement libres de leurs mouvements en situation (Baly *et al.*, 2016). Inversement, elle permet d'éviter de penser les dispositifs comme étant conçus par un « grand architecte » (Barbier, 2007 ; Aggeri, 2014) ou, pour reprendre des termes foucaaldiens, de considérer un dispositif « biosécuritaire » stable et prêt à organiser les conduites des acteurs, mais qui connaîtrait des variations dans son application régaliennne.

Tracer et interpréter l'activité d'*organizing* de « multiples architectes » pris dans la situation (services de l'État, vétérinaires, représentants des éleveurs, des chasseurs, etc.) est donc possible grâce à une analyse dispositionnelle (Raffnsoe *et al.*, 2016). Notre étude apporte ainsi des éléments empiriques pour l'enrichir. Elle propose aussi une contribution méthodologique pour établir de façon robuste et systématique la mise en relation des éléments caractéristiques de la situation de gestion et de ses reconfigurations évolutives avec les composantes propres à des dispositifs.

Sur le plan de la méthode, un exercice de codage et de catégorisation est nécessaire en combinant l'observation directe de moments de gestion, le traçage de l'évolution de la situation de gestion et l'enquête rétrospective valorisant les points de vue critiques des acteurs au fil de leur participation. Une série de diagrammes, schémas et cartes cognitives rendent alors intelligibles et interprétables des moments et des séquences de gestion. Ils permettent notamment d'édifier une narration robuste de l'ensemble « situation-dispositif » et d'identifier la manière dont la dynamique de la situation de gestion recombine les dispositifs tout en redéfinissant leur fonction. Dans le cas d'observation de telles dynamiques, la narration s'avère être un outil important pour passer de données d'observation relativement brutes à des récits plus élaborés et porteurs de sens. Or, dans l'analyse de situations indéterminées, l'inspiration pragmatiste de l'enquête amène souvent à conférer une place importante aux acteurs du terrain dans la narration et la construction de sens, le chercheur n'étant qu'une voix parmi d'autres (Arnoud & Peton, 2020). Dans notre cas, nous avons pris appui sur un fil narratif progressivement construit et rendu intelligible grâce à des schémas et graphiques (à partir de nos observations), permettant d'outiller la compréhension du chercheur-participant qui pouvait ainsi entrer en dialogue avec les récits des acteurs lors des réunions, juste après la réunion (quand certains acteurs discutent sur le parking), ou lors des entretiens. Dans la donation de sens sur nos situations, nous avons sans doute donné une place plus forte au chercheur, qui,

grâce à l’outil graphique et narratif, pouvait retracer de manière rétrospective les analyses des interviewés sur la situation et les controverses qui ont pu avoir lieu au fil du temps.

Cette prise en compte de la temporalité de la situation conduit à éviter de donner une place prépondérante et causale aux seuls dispositifs que nous aurions identifiés à partir d’une approche biosécuritaire, en partant, par exemple, des outils de gestion des politiques publiques sanitaires (abattoirs, arrêtés préfectoraux, Code rural...). À l’échelle de la situation de gestion, nous mettons en évidence une forme d’« écologie de dispositifs », au sein de laquelle des dispositifs « principaux » et des dispositifs « supports » ont des relations fondamentalement stratégiques, au sens de Foucault (2004). Les dispositifs de gouvernance du sanitaire (qui sont majoritairement des dispositifs « principaux »), bien qu’ils reposent sur des connaissances et des organisations historiquement consolidées (savoir vétérinaire, vaccins, abattoirs...), dépendent de la mise en œuvre d’une série de dispositifs « supports », qui répondent à des classes de problèmes qui portent sur d’autres problématiques, non épidémiologiques (Charrier & Barbier, 2021). À ce stade de notre analyse, on note donc l’existence de dispositifs principaux qui peuvent devenir flexibles (au point de parfois disparaître, comme la vaccination des caprins) et de dispositifs support pensés comme flexibles qui peuvent se rigidifier (indemnisation des éleveurs par exemple). Ces phénomènes restent à étudier avec un appareillage méthodologique qui pourrait viser l’étude des processus de négociation.

## **5.2. La situation de gestion, siège de la dynamique des dispositifs**

En confirmant que la situation de gestion peut être considérée comme un « site de problématisation », qui induit la recombinaison des dispositifs (Collier, 2009), nous avons montré que c’est à son aune que l’on peut appréhender l’incomplétude des dispositifs et caractériser les efforts des participants pour la réduire (modalités d’ajouts, d’ajustements, ou d’abandons). Notre étude permet alors d’éclairer deux caractéristiques de ces recombinaisons.

La première est relative à leurs temporalités : la dynamique de problématisation fait apparaître de nouveaux problèmes, en reformule d'autres ; de ce fait, les problèmes n'apparaissent pas tous au même moment (et certains sont même des effets de certaines recombinaisons), ce qui entraîne des dyschronies (Alter, 2003) dans l'assemblage général des dispositifs. La seconde est relative à la nature flexible ou rigide des relations entre les éléments : même dans des dispositifs principaux, comme les dispositifs de vaccination par exemple, la rigidité n'est pas immuable (le protocole de vaccination est rigide dans le cas de la FCO, mais est flexibilisé dans le cas MA).

Notre étude montre aussi que la « morphologie » des dispositifs ne dépend pas que de la fonction stratégique qu'ils remplissent, mais qu'elle advient de leur rapport à une situation de gestion évolutive du fait des interactions entre les participants. C'est un couplage « problématisation-fonction », « qui détermine comment des éléments hétérogènes [...] sont saisis et recombines » (Collier, 2009, p. 89) ; il constitue selon nous un principe configurationnel des dispositifs auquel il convient d'accorder une importance autant méthodologique que théorique. En effet, il s'agit de retracer la façon dont les différents acteurs ont essayé de donner sens à la situation, chacun individuellement ou dans le cadre de collectifs, en constituant à certains moments des « communautés d'enquête » (Lorino, 2018) pouvant inclure les chercheurs. En donnant du sens à la situation, ils ont alors conduit à son évolution et induit l'apparition de nouveaux dispositifs.

Les dispositifs étant d'essence relationnelle, l'interaction entre les dispositifs pour expliquer leurs évolutions a certes été déjà largement étudiée (Villadsen, 2021). Or, considérer la problématisation comme une mécanique de la recombinaison des dispositifs permet d'aller plus loin. En effet, nous aurions pu cartographier différemment nos dispositifs, et montrer, sans les relier à la dynamique de la situation de gestion, que des dispositifs sanitaires interagissent

avec d'autres, comme des dispositifs « marchands » (la vente des agneaux en Sardaigne dans le cas FCO par exemple) ou des dispositifs de « production animale » (les pratiques d'élevages porcins en plein air dans le cadre de l'AOP charcuterie) et dès lors aboutir à une explication structurale multivariée. L'intérêt de la notion de situation de gestion proposée par Girin (1990), et ses développements ultérieurs par des approches interactionnistes et pragmatistes (Journé & Raulet-Croset, 2008), est justement de montrer que les dispositifs n'interagissent pas « tout seuls » : c'est bien le travail dynamique de (re)problématisation des acteurs-participants impliqués dans la situation de gestion qui les met en mouvement et induit leurs recombinaisons.

Pour finir, ajoutons à cela que la situation n'est pas la même pour chacun des participants à sa résolution, qui s'appuient sur des cadres d'interprétation différents des problèmes à gérer (Girin, 2000 ; Journée & Raulet-Croset, 2008). En se lançant dans des processus d'enquête pour donner du sens à la situation, individuellement ou collectivement, et en interagissant entre eux, les participants produisent des problématizations successives qui font évoluer les dispositifs de gestion à partir d'exigences transformatives issues de leurs propres activités d'enquête, de négociation et de contestation. Durant certaines phases, des « communautés d'enquête » réunissent plusieurs acteurs engagés dans la situation et peuvent peser sur la dynamique de celle-ci, en particulier quand les participants s'accordent sur des visions relativement convergentes du sens à lui donner. Les capacités managériales et organisatrices sont donc hautement distribuées en situation, même dans un domaine aussi régalié que peut l'être la gouvernance de la santé animale, dans ses liens à la fois à la sécurité alimentaire et à la santé humaine.

## Conclusion

La situation de gestion, considérée comme un « site de problématisation évolutive », est donc selon notre analyse le siège de processus de recombinaisons des dispositifs. En expérimentant l'analyse dispositionnelle au niveau des pratiques des acteurs en situation, nous avons produit une cartographie de dispositifs originale, qui se distingue des multiples formes décrites dans la littérature, du grand dispositif de gouvernement de Michel Foucault au stylo de Giorgio Agamben. Nos dispositifs sont en effet « pris » ou générés dans la situation, ils sont fortement mouvants et interconnectés. Pour penser cet *organizing*, l'analyse dispositionnelle à l'échelle de la situation apporte une perspective d'étude et d'analyse dynamique à l'échelle du *day to day administering* où, avant de devenir gérables, les problèmes peuvent être identifiés, débattus et recadrés (Miller & Rose, 2008 ; Kurunmaki & Miller, 2011), voire parfois être reconnus comme « ingérables ». Ainsi, la participation des acteurs – et notamment de ceux ne disposant pas de mandat dans la gestion du sanitaire (les associations d'éleveurs, les interprofessions, les chasseurs...) – est déterminante dans la dynamique de recombinaison des dispositifs. Notre approche débouche ainsi sur une proposition méthodologique pour aborder de façon dynamique les dispositifs au prisme de la situation de gestion. Reste que cette proposition peut supporter bien des critiques justifiées du fait de la difficulté à conjuguer l'agence et la structure dans une approche temporelle, tout en assumant la complexité d'une description fine.

Malgré ces limites, cette recherche met en évidence une écologie des dispositifs dont la gouvernance dépasse la seule question d'une maîtrise régaliennne. Dès lors, même si les services de l'État sont responsables de la résolution de la situation (puisque c'est leur mandat), on pourrait suggérer que les promoteurs de la nouvelle Gouvernance sanitaire en France (Guériaux *et al.*, 2012) s'appuient davantage sur ces expériences collectives *ad hoc*, pour créer des groupes de travail thématiques dans les associations sanitaires régionales. Les leçons qui commencent

à être tirées de ce qu'a été la gestion des systèmes hospitaliers face au covid vont d'ailleurs en ce sens (Dumez & Minvielle, 2022). Cela serait un premier pas vers une structure de gouvernance en réseau qui permettrait de véritablement avancer sur la question du partage de la responsabilité du succès ou des échecs des dispositifs publics de gestion (McGuire, 2006). En effet, si les parties prenantes doivent être tenues responsables de la santé de leurs animaux, comme l'exprime l'institutionnalisation de la nouvelle Gouvernance du sanitaire, et s'il s'agit d'adapter les dispositifs de gestion aux situations locales, alors ces parties prenantes devraient être associées non seulement à la mise en place des dispositifs de gestion, mais aussi aux étapes du processus de conception des stratégies de gestion de la santé animale, voire à leur évaluation chemin faisant. Pour les gestionnaires de la santé animale, la perspective situationnelle que notre recherche propose soulève donc bien un enjeu d'équilibre entre une posture pragmatique et une posture de gouvernance planificatrice et sécuritaire *top down* autosuffisante. Notre étude ouvre ainsi des perspectives conceptuelles et méthodologiques intéressantes pour investir cette « gouvernance robuste » nécessaire (Ansell *et al.*, 2021) et pour analyser les processus de « bricolage » des gestionnaires publics pour faire face à des situations incertaines, en ce qu'elles posent des classes de problèmes de gestion liées à la problématisation continue de la situation et à la complexification du réseau d'acteurs concernés, et dont la gestion repose sur cet équilibre (Carstensen *et al.*, 2022).

## Références

Agamben, G. (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Payot & Rivages.

Aggeri, F. (2014). Qu'est-ce qu'un dispositif stratégique? Éléments théoriques, méthodologiques et empiriques. *Le Libellio d'Aegis*, 10(1), 47-64. <https://minesparis-psl.hal.science/hal-01083407>

Aggeri, F. (2017). Qu'est-ce que la performativité peut apporter aux recherches en management et sur les organisations. Mise en perspective théorique et cadre d'analyse. *M@n@gement*, 20(1), 28-69. <https://doi.org/10.3917/mana.201.0028>

Aggeri, F. & Labatut, J. (2010). La gestion au prisme de ses instruments. Une analyse généalogique des approches théoriques fondées sur les instruments de gestion. *Finance Contrôle Stratégie*, 13(3), 5-37. <https://hal.inrae.fr/hal-02659906>

Aggeri, F. & Labatut, J. (2014). Les métamorphoses de l'instrumentation gestionnaire. Une généalogie des approches par les instruments. In C. Halpern, P. Lascoumes & P. Le Galès (dir.), *L'instrumentation de l'action publique* (p. 63-94). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.halpe.2014.01.0063>

Alter, N. (2003). Mouvement et dyschronies dans les organisations. *L'Année sociologique*, 53(2), 489-514. <https://doi.org/10.3917/anso.032.0489>

Ansell, C., Sørensen, E. & Torfing, J. (2021). The COVID-19 pandemic as a game changer for public administration and leadership? The need for robust governance responses to turbulent problems. *Public Management Review*, 23(7), 949-960. <https://doi.org/10.1080/14719037.2020.1820272>

Appel, V., Boulanger, H. & Massou, L. (2010). Dispositif(s) : discerner, discuter, distribuer. In V. Appel, H. Boulanger & L. Massou (dir.), *Les dispositifs d'information et de communication. Concept, usages et objets* (p. 9-16). De Boeck supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.massou.2010.01.0009>

Arnoud, J. & Peton, H. (2020). Observing to coproduce a collective narrative: Emplotment of multiple parallel stories. *M@n@gement*, 23(3), 66-78. <https://doi.org/10.37725/mgmt.v23i3.5352>

Avenier, M.-J. (1999). La complexité appelle une stratégie chemin faisant. *Gestion 2000*, 16(5), 13-44.

Baly, O., Kletz, F. & Sardas, J.-C. (2016). Analyzing power/meaning relations: A panoptical view of institutional sensemaking, *EGOS Colloquium*, Naples, 7-9 juin. <https://minesparis-psl.hal.science/hal-01503299>

Barbier, M. (1998). Pratiques de recherche et invention d'une situation de gestion d'un risque de nuisance. D'une étude de cas à une recherche-intervention [thèse de doctorat, université Jean Moulin Lyon 3].

Barbier, M. (2006). Surveiller pour abattre. La mise en dispositif de la surveillance épidémiologique et de la police sanitaire de l'ESB. *Terrains & Travaux*, (11), 101-121. <https://doi.org/10.3917/tt.011.0101>

Barbier, M. (2007). Practices and practising the apparatus of biosafety: The subjectivation of "Dispositif" of biopolitics [communication orale]. EGOS Colloquium, Vienna, 5-7 juillet.

Berry, M., (1983). Une technologie invisible? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains. Centre de recherche en gestion.

Berthe, T., Bour-Desprez, B., Chomienne, J.-P., Marchal, Y., Rey, G. & Thevenon Le Morvan, F. (2018). *De l'organisation à la gouvernance en santé animale et végétale. Évaluation du dispositif sanitaire français* (rapport n° 16116). Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. <https://agriculture.gouv.fr/evaluation-du-dispositif-sanitaire-francais-en-sante-animale-et-vegetale>

Beuscart, J.-S. & Peerbaye, A. (2006). Histoires de dispositifs. *Terrains & Travaux*, (11), 3-15. <https://doi.org/10.3917/tt.011.0003>

Bouty, I., Gomez, M.-L. & Chia, R. (2019). Strategy emergence as wayfinding. *M@n@gement*, 22(3), 438-465. <https://management-aims.com/index.php/mgmt/article/view/3765>

Carstensen, M. B., Sørensen, E. & Torfing, J. (2022). Why we need bricoleurs to foster robust governance solutions in turbulent times. *Public Administration*, 101(1), 36-52. <https://doi.org/10.1111/padm.12857>

Casabianca, F. (2016). L'élevage pastoral en Corse. Les enseignements à tirer d'une trajectoire d'évolution. *Pour*, (231), 179-185. <https://doi.org/10.3917/pour.231.0179>

Charrier, F. & Barbier, M. (2021). Le socio-pathosystème : une notion pour comprendre et construire l'action de gestion de la santé animale. *Natures Sciences Sociétés*, 29(4), 396-409. <https://doi.org/10.1051/nss/2022009>

Charrier, F., Hannachi, M. & Barbier, M. (2020). Rendre l'ingérable gérable par la transformation collective de la situation de gestion : étude du cas de la gestion d'une maladie animale en Corse. *Annales des Mines – Gérer et comprendre*, (139), 33-45. <https://doi.org/10.3917/geco1.139.0033>

Chiapello, E. & Gilbert, P. (2013). Sociologie des outils de gestion. Introduction à l'analyse sociale de l'instrumentation de gestion. La Découverte.

Collier, S. (2009). Topologies of power: Foucault's analysis of political government beyond "governmentality". *Theory, Culture & Society*, 26(6), 78-108. <https://doi.org/10.1177/0263276409347694>

Corbin, J. M. & Strauss, A. (1990). Grounded theory research: Procedures, canons, and evaluative criteria. *Qualitative Sociology*, 13(1), 3-21. <https://doi.org/10.1007/BF00988593>

Czarniawska, B. (2008). Organizing: How to study it and how to write about it. *Qualitative Research in Organizations and Management*, 3(1), 4-20. <https://doi.org/10.1108/17465640810870364>

Darribehaude, F. & Gardon, S. (2015). Décision, complexité, risque(s) : gouverner les risques sanitaires. *Les cahiers de l'École nationale des services vétérinaires*, 18-23.

Deleuze, G. (1975). Écrivain non : un nouveau cartographe. *Critique*, (343), 1207-1227.

Deleuze, G. (1989). *Michel Foucault philosophe*. Seuil.

De Vaujany, F.-X. (dir.) (2005). De la conception à l'usage : vers un management de l'appropriation des outils de gestion. EMS éditions.

Dewey, J. (1993). *Logique : la théorie de l'enquête* (éd. G. Deladalle). PUF.

Drevet, B. (2020). La crise sanitaire vue par les managers publics : Une hybridation de la performance publique ? *Revue française de gestion*, (293), 139-149. <https://doi.org/10.3166/rfg.2020.00492>

Dufour, B. & Hendriks, P. (2007). *La surveillance épidémiologique en santé animale*. Quae/AEEMA.

Dumez, H., (2009). Qu'est-ce qu'un dispositif? Agamben, Foucault et Irénée de Lyon dans leurs rapports avec la gestion. *Le Libellio d'ÆGIS*, 5(3), 34-39. <http://lelibellio.com/libellio-vol-5-n3-automne-2009/>

Dumez, H. (2013). Méthodologie de la recherche qualitative : les 10 questions clés de la démarche compréhensive. Vuibert.

Dumez, H. & Minvielle, E., (2022). Les hôpitaux face à la crise Covid : une affaire de management. In H. Dumez, B. Loveluck & A. Mallard (dir.), *Innover en temps de crise. Réactions et adaptations face à la crise Covid-19* (p. 41-48). Presse des Mines.

Dumiot, V. & Sarlandie de La Robertie, C. (2021). Faire face à la crise : la Covid-19, un nouveau défi pour l'efficacité de l'action publique. *Gestion et management public*, 9(4), 37-48. <https://doi.org/10.3917/gmp.094.0037>

Emond, P., Bréda, C. & Denayer, D. (2021). Doing the “dirty work”: how hunters were enlisted in sanitary rituals and wild boars destruction to fight Belgium’s ASF (African Swine Fever) outbreak. *Anthropozoologica*, 56(6), 87-104. -<https://doi.org/10.5252/anthropozoologica2021v56a6>

Enticott, G. (2008). The spaces of biosecurity: prescribing and negotiating solutions to bovine tuberculosis. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 40(7), 1568–1582. <https://doi.org/10.1068/a40304>

Foot, R. & Doniol-Shaw, G. (2006). La dérive d’un dispositif de sécurité : de l’homme mort à l’homme incertain. *Terrains & Travaux*, (11), 16-35. <https://doi.org/10.3917/tt.011.0016>

Forgues, B. & Vandangeon-Derumez, I. (2007). Analyses longitudinales. In R.-A. Thiétart (éd.), *Méthodes de recherche en management* (3<sup>e</sup> éd., p. 439-465). Dunod.

Foucault, M. (1994). *Dits et écrits, 1954-1988* (éd. D. Defert, F. Ewald & J Lagrange). Gallimard.

Foucault, M. (2001), *Dits et écrits, 1954-1988* (éd. D. Defert, F. Ewald & J Lagrange, vol. II 1976-1984). Gallimard.

Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979* (Ed. F. Ewald, A. Fontana, & M. Senellart). Éditions du Seuil/Gallimard.

Fouweather, I. & Bosma, B. (2021). The desire to rethink power AND performativity AND process. *Organization Studies*, 42(12), 1795-1815. <https://doi.org/10.1177/0170840621997622>

Gardien, È. (2013). Embarquement du chercheur : de l’hybridation des savoirs scientifiques. *Socio-anthropologie*, (27), 35-47. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.143>

Gilbert, P. & Raulet-Croset, N. (2021). *Lire le management autrement. Le jeu des dispositifs*. Éditions EMS.

Girin, J. (1990). L’analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode. In A.-C. Martinet (éd.), *Épistémologies et sciences de gestion*. Economica, 141-182.

Girin, J. (1995). Les agencements organisationnels. In F. Charue-Duboc (dir.), *Des savoirs en action. Contributions de la recherche en gestion* (p. 233-279). L’Harmattan.

Girin, J. (2000). Management et complexité : comment importer en gestion un concept polysémique ? In A. David, A. Hatchuel & R. Laufer (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion* (p. 125-140). Vuibert.

Girin, J. (2011 [1990]). Empirical analysis of management situations: Elements of theory and method. *European Management Review*, 8, 197–212. <https://doi.org/10.1111/j.1740-4762.2011.01022.x>

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience* (trans. I. Joseph, M. Dartevelle & P. Joseph). Éditions de Minuit.

Goulding, C. (2002). *Grounded theory: A practical guide for management, business and market researchers*. Sage Publications.

Grimand, A. (2012). L'appropriation des outils de gestion et ses effets sur les dynamiques organisationnelles : le cas du déploiement d'un référentiel des emplois et des compétences, *Management & Avenir*, (54), 237-257. <https://doi.org/10.3917/mav.054.0237>

Guériaux, D., Soubeyran, E., Francart, J. & Canivet, N. (2012). La nouvelle gouvernance sanitaire française se met en place. *Bulletin épidémiologique santé animale – alimentation*, (55), 30-31. <https://be.anses.fr/sites/default/files/BEP-mg-BE55-Art10.pdf>

Hatchuel, A. (1999). The Foucauldian detour: A rebirth of organization theory? *Human Relations*, 52(4), 507-519. <https://doi.org/10.1177/001872679905200405>

Hatchuel, A. & Molet, H. (1986). Rational modelling in understanding and aiding human decision-making: About two case studies. *European Journal of Operational Research*, 24(1), 178-186. [https://doi.org/10.1016/0377-2217\(86\)90024-X](https://doi.org/10.1016/0377-2217(86)90024-X)

Hatchuel, A., Pezet, É., Starkey, K. & Lenay, O. (dir.) (2005). *Gouvernement, organisation et gestion. L'héritage de Michel Foucault*. Presses de l'Université Laval.

Johnson, G., Langley, A., Melin, L. & Whittington, R. (2007). *Strategy as Practice. Research, Directions and Resources*. Cambridge University Press.

Jori, F., Relun, A., Trabucco, B., Charrier, F., Maestrini, O., Chavernac, D., Cornelis, D., Casabianca, F. & Etter, E. M. (2017). Questionnaire-based assessment of wild boar/domestic pig interactions and implications for disease risk management in Corsica. *Frontiers in Veterinary Science*, 4. <https://doi.org/10.3389/fvets.2017.00198>

Journé, B. (2007). Théorie pragmatiste de l'enquête et construction du sens des situations. *Le Libellio d'Aegis*, 3, 3-9. <http://lelibellio.com/libellio-vol-3-n4-numero-special-novembre-2007/>

Journé, B. & Raulet-Croset, N. (2008). Le concept de situation : contribution à l'analyse de l'activité managériale en contextes d'ambiguïté et d'incertitude. *M@n@gement*, 11(1), 27-55. <https://doi.org/10.3917/mana.111.0027>

Knights, D. (2002). Writing organizational analysis into Foucault. *Organization*, 9(4), 575-593. <https://doi.org/10.1177/135050840294004>

Kurunmäki, L. & Miller, P. (2011). Regulatory hybrids: Partnerships, budgeting and modernising government, *Management Accounting Research*, 22(4), 220-241. <https://doi.org/10.1016/j.mar.2010.08.004>

Lascoumes, P. & Le Galès, P. (dir.) (2004). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.

Le Breton, M. & Aggeri, F. (2018). Compter pour agir ? La performativité de la comptabilité carbone en question – Actes de calcul et mise en dispositif dans une grande entreprise française du secteur de la construction. *M@n@gement*, 21(2), 834-857. <https://doi.org/10.3917/mana.212.0834>

Manceron, V. (2009). Grippe aviaire et disputes contagieuses. La Dombes dans la tourmente. *Ethnologie française*, 39(1), 57-68. <https://doi.org/10.3917/ethn.091.0057>

McConnell, A. & Stark A. (2002). Bureaucratic failure and the UK's lack of preparedness for foot and mouth disease, *Public Policy and Administration*, 17(4), 39-54. <https://doi.org/10.1177/095207670201700404>

McGuire, M. (2006). Collaborative public management: Assessing what we know and how we know it. *Public Administration Review*, 66(s1), 33-43. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00664.x>

Miles, M. B., Huberman, M. & Saldaña, J. (dir.) (2014). *Qualitative Data Analysis* (3<sup>e</sup> éd.). Sage Publications.

Miller, P. & Rose, N. S. (2008). *Governing the Present: Administering Economic, Social and Personal Life*. Polity Press.

Moisdon, J.-C. (1997). *Du mode d'existence des outils de gestion*. Seli Arslan.

Ollivier, B. (2013). The end of the French model for animal health? A sociological analysis of the bluetongue vaccination campaign (2007-2009). *Sociologia Ruralis*, 53(4), 496-514. <https://doi.org/10.1111/soru.12019>

Parmentier-Cajaiba, A. & Cajaiba-Santana, G. (2020). Visual maps for process research: Displaying the invisible. *M@n@gement*, 23(4). <https://doi.org/10.37725/mgmt.v23i4.4501>

Pezet, E. (2004). Discipliner et gouverner : influence de deux thèmes foucauldien en sciences de gestion. *Finance Contrôle Stratégie*, 7(3), 169-189.

Rabinow, P. (2003). *Anthropos Today: Reflections on Modern Equipment*. Princeton University Press.

Raffnsøe, S. (2008). Qu'est-ce qu'un dispositif ? L'analytique sociale de Michel Foucault. *Symposium*, 12(1), 44-66. <https://doi.org/10.5840/symposium20081214>

Raffnsøe, S., Gudmand-Høyer, M. & Thaning, M. S. (2016). Foucault's dispositive: The perspicacity of dispositive analytics in organizational research. *Organization*, 23(2), 272-298. <https://doi.org/10.1177/1350508414549885>

Raffnsøe, S., Mennicken, A. & Miller, P. (2019). The Foucault effect in organization studies. *Organization Studies*, 40(2), 155-182. <https://doi.org/10.1177/0170840617745110>

Ragaigne, A., Oiry, E. & Grimand, A. (2014). Contraindre et habiliter : la double dimension des outils de contrôle. *Comptabilité Contrôle Audit*, 20(2), 9-37. <https://doi.org/10.3917/cca.202.0009>

Rittel, H. W. J. & Webber, M. M. (1973). Dilemmas in a general theory of planning. *Policy Sciences*, 4, 155-169. <https://doi.org/10.1007/BF01405730>

Romelaer, P. (2005). L'entretien de recherche (p. 101-137). In P. Roussel & F. Wacheux (dir.), *Management des ressources humaines : méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*. De Boeck, 2005.

Välikangas, A. & Seeck, H. (2011). Exploring the Foucauldian interpretation of power and subject in organizations. *Journal of Management and Organization*, 17(6), 812-827. <https://doi.org/10.5172/jmo.2011.812>

Vandenbergh, F. (1992). La notion de réification. Réification sociale et chosification méthodologique, *L'Homme et la société*, (103), 81-93. <https://doi.org/10.3406/homso.1992.2615>

Villadsen, K. (2021). "The Dispositive": Foucault's concept for organizational analysis? *Organization Studies*, 42(3), 473-494. <https://doi.org/10.1177/0170840619883664>

Weick, K. E. (1979). *The Social Psychology of Organizing*. Random House.

Weick, K. E. (2009). *Making Sense of the Organization. The impermanent organization* (vol. 2). Wiley.

Yin, R. K. (2003). *Case Study Research: Design and methods* (3<sup>e</sup> éd.). Sage Publications.